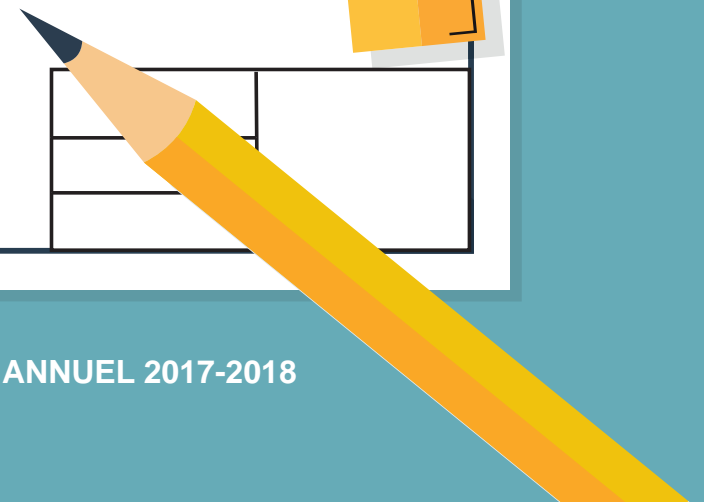


# ARTISANS DE NOTRE AVENIR

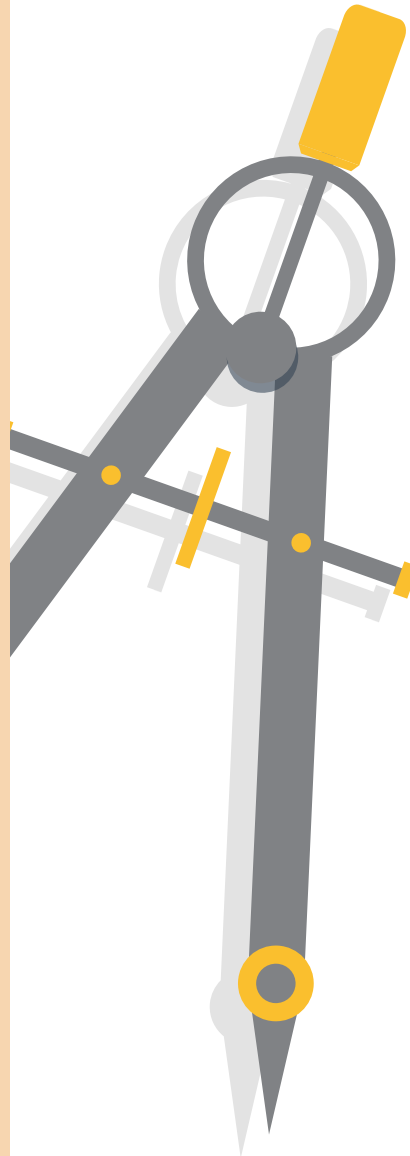
ARCHITECTES  
DE LA  
REUSSITE



Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

# RAPPORT ANNUEL

2017 • 2018



Sommaire interactif

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport annuel</b> .....	3
<b>Mot du président</b> .....	4
<b>En manchettes</b> .....	5
Programme de reconnaissance .....	5
D'autres nouvelles .....	7
<b>Le Portrait</b> .....	9
La commission scolaire et ses services .....	10
Les services éducatifs .....	11
Les services complémentaires .....	12
Les établissements aux ordres primaire et secondaire .....	13
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle .....	15
<b>Les Services</b> .....	16
La direction générale .....	17
Les Services des ressources financières et informatiques .....	18
États financiers .....	18
Les Services éducatifs (jeunes et adultes) .....	20
Les Services éducatifs aux jeunes .....	20
Les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle .....	21
Les Services des ressources humaines .....	24
Les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique .....	25
Les Services des ressources matérielles .....	27
Conseil des commissaires .....	28
Le conseil des commissaires .....	29
Les comités du conseil .....	32
Les instances consultatives de la commission scolaire .....	33
Le protecteur de l'élève .....	35
<b>Reddition de compte</b> .....	36
Reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation .....	37
Reddition de compte relative au contrôle des effectifs .....	38
Tableau sur la Reddition de compte .....	39



### Pour nous joindre

630, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 3S1  
 Sans frais : 1 877 225.2788  
 Téléphone : 450 225.2788  
 Télécopieur : 450 225.0691  
 Courriel : info@csvt.qc.ca  
[www.csvt.qc.ca](http://www.csvt.qc.ca)

Une production de l'équipe des Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique  
 Graphisme : Passep'Art Communications enr.

Ce rapport regroupe les contenus de la déclaration de service et du rapport annuel, prévus à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui prévoit :

La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services. La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la direction générale de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.





## MOT DU PRÉSIDENT

# ARCHITECTES DE LA RÉUSSITE

Cette édition de notre rapport annuel se vaudra la dernière reddition de compte du plan stratégique et de la convention de partenariat tel que vous les connaissez depuis 2011. Le taux de diplomation et de qualification a progressé de façon à pratiquement atteindre notre cible de 68 %. Le taux de décrochage a également connu une baisse importante permettant de dépasser largement nos objectifs. Par ailleurs, certains taux de réussite demeurent un défi. Le plan stratégique doit toutefois céder la place au plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Les travaux d'élaboration du PEVR 2018-2022 ont donc marqué l'année 2017-2018. Ce plan, notre plan, créé par et pour l'ensemble de notre communauté scolaire, met de l'avant les nouvelles orientations stratégiques de la CSVT ainsi que les nouvelles cibles et nouveaux objectifs visant la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes.

Approuvé en mai dernier par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Monsieur Sébastien Proulx, le PEVR résulte d'une démarche émergente et collaborative puisque l'ensemble des acteurs de notre communauté (parents, employés, élèves et partenaires) ont été sollicités tout au long de son élaboration.

Notre PEVR a été conçu à la lumière du portrait de notre organisation et guidé par les dernières recherches sur les écoles et les commissions scolaires efficaces. Rencontres avec les employés, soirées d'informations, journées de consultation, rien n'a été laissé au hasard et tous ont eu

l'occasion de s'exprimer et de collaborer avec nous tout au long du processus. Je suis particulièrement fier du résultat et je demeure persuadé que cette démarche nous permettra d'accroître la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes.

Encore cette année, nous avons poursuivi les investissements visant l'amélioration, la transformation et le maintien de nos bâtiments. Ces argents ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur totalisant près de 7 M\$. Agrandissements et réaménagement de locaux, embellissement de cours d'école et mise à niveau des systèmes de qualité de l'air ne sont que quelques exemples des projets réalisés.

Tel qu'attendu, l'éducation s'impose comme priorité nationale. Un dialogue franc et ouvert sera toutefois nécessaire pour que nos énergies et investissements demeurent orientés vers la réussite. Le service à l'élève demeure une priorité pour le conseil et guide les élèves, jeunes et adultes, vers la réussite.

En terminant, le conseil des commissaires tient à souligner l'apport exceptionnel de tous les employés de la commission scolaire. Il importe de mettre l'accent sur le professionnalisme et le dévouement de tous et chacun.

**Frank Mooijekind**, président

## EN MANCHETTES PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Annuellement, la commission scolaire tient son concours reconnaissance destiné à encourager et à reconnaître l'engagement et l'innovation au sein de sa communauté scolaire et plus particulièrement de son personnel.

Pour l'année scolaire 2017-2018, 22 projets ont été soumis en fonction des critères du programme. Le [programme souvenir](#) est disponible dans le site Web de la commission scolaire. Voici les récipiendaires des prix d'excellence et des mentions d'honneur :

### ■ PRIX D'EXCELLENCE

#### CATÉGORIE ENGAGEMENT PERSONNEL

##### Chantier 7 – Projet de recherche universitaire – École des Jeunes-Riverains

L'école participe au Chantier 7 depuis maintenant 3 ans. Il consiste à mettre à l'essai des activités de représentation afin de faciliter l'analyse des problèmes de structures additives et multiplicatives et soutenir le raisonnement mathématique des élèves.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Suzie Dubuc, Nancy Brunet, Pierre Turcot, Marise Perras, Marc Girard, Marie-Sophie Gélinas, Francys Robidoux, Catherine Pilon et Lucie Couture

#### CATÉGORIE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

##### Au-delà de mes sentiers battus - École du Parcours

Les jeunes qui séjournent en centre jeunesse ont participé à une expédition en plein air de 9 jours. Les participants ont descendu les 130 derniers kilomètres de la rivière Moisie en expédition autonome et autoguidée (canot/raft). L'aventure avait pour but de faire progresser positivement les élèves avec un nouveau moyen pédagogique puissant, mais non conventionnel.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Francys Robidoux, Jean Ricard, Louis-Félix Marcotte, Stéphane St-Cyr, Christelle Lebeuf, Lucie Couture et Marc Girard

### MENTIONS D'HONNEUR

#### CATÉGORIE ENGAGEMENT PERSONNEL

##### Embellissement de la cour d'école Sainte-Agnès - École Sainte-Agnès et le centre de formation professionnelle des Moissons

La phase II du projet d'embellissement de la cour de l'école Sainte-Agnès a été réalisée. Elle consistait en la plantation d'arbres pour contrer la chaleur, la réa sation d'un aménagement paysager sous le thème du « cercle de l'amitié » et l'installation des ballons-paniers pour l'activité physique.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Patrick Forcier, Marc Vigneault, Jocelyne Himbeault, Mélissa Sauvé, Nathalie Cyr, Marilou Turbide et Marc Girard

## CATÉGORIE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

### *Des histoires à raconter et Ma sécurité en premier - École Arthur-Pigeon*

Les projets « Des histoires à raconter » et « Ma sécurité en premier » sont destinés aux élèves ayant des besoins particuliers âgés entre 15 et 21 ans, qui cheminent au sein des programmes Groupes adaptés en développement global et Formation préparatoire du travail.

« Des histoires à raconter » consistait à démystifier la genèse du conte en impliquant les élèves directement dans une dynamique de création, de partage et de communication avec le conteur Ronald Larocque. Le projet « Ma sécurité en premier » visait à sensibiliser les jeunes aux accidents de travail. Les élèves ont réalisé des vidéos préventives afin de prévenir d'éventuels accidents et de sensibiliser les employeurs.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Dominic Tremblay, Jocelyne Himbeault, Anick Savard, Maude Ducharme, Stéphanie Lefebvre et Marc Girard

## ■ COUPS DE CŒUR DU JURY

### CATÉGORIE ENGAGEMENT PERSONNEL

#### *Organisation d'activités sur l'heure du midi durant toute l'année : Les Intramuros - École de la Baie-Saint-François*

Ce sont huit tournois sportifs et culturels, d'une durée d'environ un mois et mettant en compétition différents groupes de l'école, qui ont lieu pendant l'année scolaire. Le groupe vainqueur du tournoi obtient la chance de se mesurer à l'équipe du personnel de l'école. L'objectif de ces tournois est la participation massive des élèves, peu importe les qualités athlétiques ou intellectuelles de chacun.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Sylvain Leblanc, Martin Laroche, François Prévost, Jean-Paul Livenais, Marc Girard et Patrick Marleau

## CATÉGORIE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

### *Sons et musique - École des Jeunes-Riverains*

Le projet « Sons et musique » est une approche sons et comptines visant à favoriser le développement des habiletés phonologiques chez les élèves de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année. La réalisation du projet s'est effectuée tout au long de l'année scolaire 2016-2017, mais de façon plus intensive en 2017-2018, en raison d'un ajout de deux périodes en « team teaching » offertes par les enseignantes du préscolaire et de musique.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Audrey Hébert, Nancy Brunet, Marc Girard, Marie-Claude Lévesque, Sophie Robitaille, Suzie Dubuc, Patrick Marleau et Jean-Paul Livenais

## COUPS DE Foudre

Cette année nous avons une nouveauté dans le programme de la Soirée reconnaissance. En effet, nous avons présenté les coups de foudre de la commission scolaire. Il s'agit de personnes qui se sont démarquées dans leurs fonctions par leurs initiatives et leur engagement envers la réussite des élèves.

### France Daigneault, école Saint-Étienne

Avec ses 18 merveilleuses années d'engagement personnel en tant que membre parent du conseil d'établissement de l'école Saint-Étienne, Mme France Daigneault n'a pas écrit qu'une simple page de l'histoire de l'école, mais bien un chapitre en entier. Elle a vu l'école se transformer et grandir au fil du temps en y contribuant grandement. Mme Daigneault est une leader bienveillante. Elle a su mobiliser, rassembler et rassurer toute la communauté éducative. Elle a fait sa place dans le plus grand respect des élèves, des membres du personnel, des parents et des partenaires externes. Sa grande disponibilité, sa générosité et son sens de l'initiative ont permis à l'école de réaliser de nombreux projets en priorisant toujours le bien-être des élèves. Sa sensibilité, son accueil et son ouverture font d'elle une personne respectée de tous. C'est en toute humilité qu'elle a accompli sa mission.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Annie Desrosiers, France Daigneault et Marc Girard

### Renée Lévesque, école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

Mme Renée Lévesque s'est grandement impliquée dans le milieu scolaire et dans sa communauté au cours des 30 dernières années. Enseignante de géographie, d'histoire, de droit ou de théâtre, elle a su capter l'attention de ses élèves par son dynamisme et son professionnalisme. C'est à partir de 1993 que l'enseignement de l'art dramatique devient sa spécialité. Elle a d'ailleurs monté plus de 40 productions théâtrales avec ses élèves. D'une pièce à l'autre, elle a su se démarquer par sa rigueur, son incroyable énergie, son sens de l'organisation, son audace et sa passion. Elle a certainement marqué d'une encre indélébile et artistique, et ce, jusqu'à la fin de sa carrière, la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands.



De gauche à droite : Frank Mooijekind, Renée Lévesque, Éric Ste-Marie et Marc Girard

## D'AUTRES NOUVELLES...

### Concours international d'apprentis paysagistes en France - Quatre élèves du Centre de formation professionnelle des Moissons remportent les honneurs

Pour une troisième fois, l'équipe en aménagements paysagers du centre de formation professionnelle des Moissons a remporté le concours international des jeunes apprentis paysagistes. Ce concours s'est tenu à Bourg-en-Bresse, en France, du 15 au 24 septembre 2017.



De gauche à droite : Marc Brichau, Corrine Boucher, Samuel Guénette, Félix Hébert, Jessica Castonguay, Yves Jetté et Marc Vigneault

### La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands est fière de s'associer au Triathlon scolaire

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands est fière de s'associer pour une 5<sup>e</sup> année consécutive au Triathlon scolaire qui a eu lieu le 12 juin dernier au Parc régional des Îles-de-St-Timothée. Le président de la commission scolaire, M. Frank Mooijekind a d'ailleurs agité à titre de président d'honneur de l'événement.



Des fières participantes du triathlon scolaire!

### Élaboration du plan d'engagement vers la réussite – Un exercice rassembleur

Les travaux d'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands ont évolué rapidement. En effet, des journées de concertation ont été tenues avec le personnel et les élèves.



Des membres du personnel réunis à l'école Arthur-Pigeon lors des consultations pour le PEVR

### Remise d'une distinction Reconnaissance

Mme Julie Frappier s'est vu décerner une distinction Reconnaissance pour son implication et sa contribution à la communauté scolaire. Remise par la Fédération des comités de parents du Québec, cette distinction a permis de souligner son engagement exceptionnel dans la communauté scolaire dont le but est de favoriser la qualité de l'éducation offerte aux enfants.



De gauche à droite : Nicolas Briancourt, Frank Mooijekind, Jean-Paul Livenais, Julie Frappier, Marc Girard et Jean-François Primeau

### Embauche pour la réussite éducative – Des investissements de 2,5 M\$

Depuis les deux dernières années, de nouvelles règles budgétaires ont permis à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands d'investir un montant de 2,5 M\$ dans de nouvelles ressources humaines afin d'assurer la réussite éducative des élèves.



### Une soirée d'honneur pour nos employés

Trente-et-un employés de la commission scolaire ont pris le chemin vers une retraite bien méritée et seize employés ont également célébré leurs 25 années de service au sein de la commission scolaire.



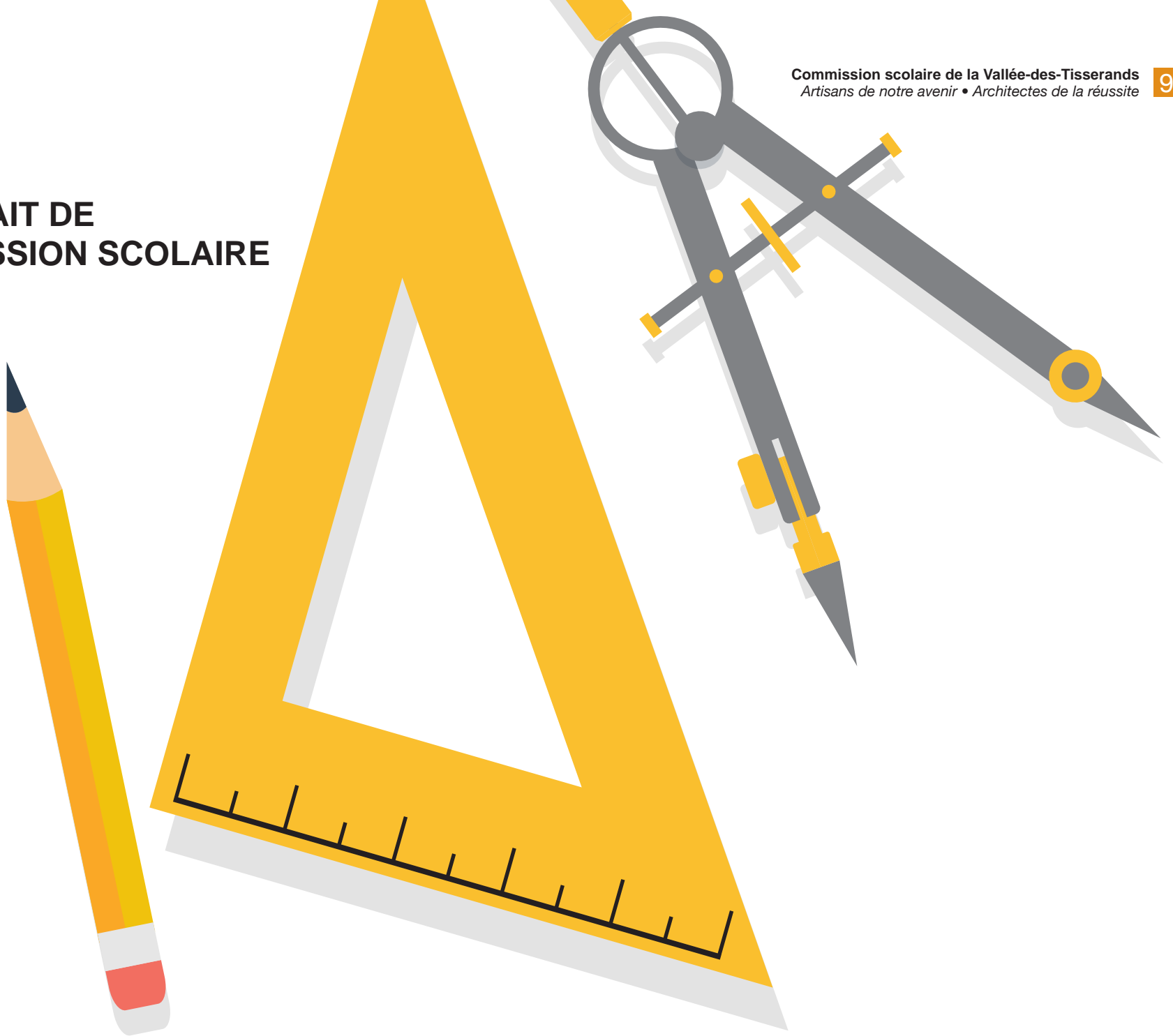
Soirée d'honneur

### Code d'éthique de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Adopté en juin, le code d'éthique sert d'encadrement pour l'adoption de comportements justes et appropriés en fonction de la mission de la commission scolaire et de ses établissements et de leurs valeurs et engagements envers les élèves et leur réussite. Pour consultez le code d'éthique, [cliquez ici](#).



## LE PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE



## LA COMMISSION SCOLAIRE ET SES SERVICES

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, aux développements social, culturel et économique de sa région.

### LA MISSION :

L'établissement d'enseignement est destiné à dispenser les services éducatifs prévus par la loi et les régimes pédagogiques établis par le gouvernement et à collaborer aux développements social et culturel de la communauté. En outre, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

### LE TERRITOIRE :

La commission scolaire dessert une population de 88 500 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 638 km<sup>2</sup> situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire et regroupent 21 municipalités, villes, cantons, villages et paroisses, identifiées comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.

### LA VISION :

- La commission scolaire exerce un rôle de leader dans la réussite éducative ainsi que dans le développement et l'accomplissement de sa communauté;
- Elle reconnaît la richesse d'une communauté mobilisée par une action concertée où des partenaires sociaux, communautaires et économiques s'unissent pour soutenir le goût d'apprendre chez nos élèves jeunes et adultes;
- Elle croit au potentiel d'apprentissage de tous ses élèves et aux compétences professionnelles de son personnel;
- Elle reconnaît l'unicité de l'individu – ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences – et travaille à offrir des services appropriés.

### LES VALEURS :

La commission scolaire se distingue par quatre valeurs :

- L'engagement
- La coopération
- La rigueur
- L'éthique

### LA SIGNATURE : ARTISANS DE NOTRE AVENIR

L'élève est au cœur de toutes les décisions prises par la commission scolaire. Au fil des jours, actif et soutenu dans ses apprentissages, l'élève tisse la société de demain. Il est acteur principal de notre présent, mais il est aussi *artisan de notre avenir*.

### LES ÉLÈVES :

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE
<b>Formation générale des jeunes</b>	
• Préscolaire 4 et 5 ans	822
• Primaire	4 166
• Secondaire	2 914
<b>Formation générale adulte</b>	
• Équivalent temps plein	214,48*
<b>Formation professionnelle</b>	
• Équivalent temps plein	342,96*

**Service aux entreprises**  
9 entreprises participantes comprenant  
900 participants pour un total de 900 heures  
de formation.

Service de la reconnaissance des acquis  
et des compétences

**Ce service a évalué 877 compétences pour  
74 participants.**

\*données extraites du bilan 4 de Charlemagne pour l'année 2017-2018

### LE PERSONNEL :

Personnel enseignant	1 015
Personnel de soutien	405
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	61
Personnel des services de garde	117
Personnel de surveillance	142
Personnel professionnel	63
<b>Total</b>	<b>1 803</b>

## LES SERVICES ÉDUCATIFS

### L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- Le préscolaire 4 ans est offert selon les différentes modalités dans certaines écoles ciblées;
- Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire;
- L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général sont offerts à tous les élèves de la commission scolaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les écoles secondaires offrent aussi des programmes d'enrichissement variés (par exemple : Défi-Hockey, Programme d'éducation international, Sport excellence, Simplic et Frontaliers actifs).



### LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La formation générale des adultes est offerte par Les centres intégrés du Nouvel-Envol. Ces services sont dispensés aux personnes qui désirent poursuivre ou compléter leurs études. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les personnes âgées de plus de 16 ans dans leur développement académique et professionnel. Des cours d'alphabétisation et de francisation sont offerts au centre de formation de Huntingdon grâce à des ententes de partenariat afin de répondre à un besoin spécifique d'une clientèle allophone.

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle. Le service aux entreprises offre une formation adaptée en insertion socioprofessionnelle en partenariat avec Emploi-Québec pour répondre aux besoins d'une clientèle éloignée du travail afin de lui permettre de réintégrer le marché du travail en ayant des compétences professionnelles dans le domaine de la vente.

### LE SERVICE DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Ce service offre aux adultes, ayant de l'expérience dans un secteur d'activité professionnelle ou dans le cadre de leur vie personnelle, la possibilité de faire reconnaître leurs compétences pour les conduire à un diplôme en formation professionnelle (ASP, DEP), à la finalisation d'un diplôme jamais complété, à un nouvel emploi, à une promotion ou encore à une meilleure mobilité professionnelle.

### LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Le service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail).

## LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

La commission scolaire offre des services complémentaires et des services spécifiques aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans le but de favoriser la progression des apprentissages de l'élève. Il s'agit entre autres :

### LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- d'information et d'orientation scolaire et professionnelle;
- de psychologie;
- d'orthophonie;
- d'éducation spécialisée;
- de psychoéducation;
- d'orthopédagogie;
- de santé et de services sociaux;
- de préposés aux élèves handicapés;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.

### LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

La commission scolaire offre également des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- Le transport scolaire pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes;
- La garde en milieu scolaire;
- La restauration;
- La surveillance et l'encadrement du midi.

Les écoles et les centres collaborent aussi avec la communauté pour offrir des services communautaires de différentes natures aux élèves, comme le Club des petits déjeuners, la mise à la disponibilité de la communauté des biens et installations de la commission scolaire, etc.



De jeunes apprentis cuisiniers

En outre, des 5 à 7 communautaires sont tenus dans les établissements afin de permettre aux familles de côtoyer leurs organismes communautaires dans une perspective d'ouvrir l'école à la communauté.

### LES SERVICES CULTURELS

La commission scolaire, par la mise en œuvre de sa politique culturelle, contribue à une vie culturelle active et de qualité au sein de ses établissements et de la communauté. Un comité culturel favorise les partenariats avec la communauté en vue de soutenir les initiatives et de réaliser des activités culturelles dans les écoles et dans la communauté. Il intègre une dimension culturelle dans les écoles par l'offre d'ateliers parascolaires, d'activités avec les institutions muséales du territoire et la tenue d'événements culturels. En outre, le comité culturel analyse et recommande les projets présentés dans le cadre du programme *La culture à l'école* et des mesures de sorties culturelles afin de soutenir les écoles.

### LA QUALITÉ DE SERVICES ASSURÉE

En référence aux valeurs et aux engagements exprimés dans son Plan stratégique, la commission scolaire reconnaît l'importance :

- d'assurer une excellente qualité de services à l'ensemble de la clientèle qu'elle dessert;
- de répartir avec équité les ressources permettant à chaque milieu d'offrir des chances égales à tous de s'instruire, de socialiser et de se qualifier;
- de développer une culture de prévention dans ses actions à tous les niveaux;
- de promouvoir davantage la reconnaissance au sein de l'ensemble du personnel, auprès des parents et des collaborateurs de la commission scolaire;
- d'accroître le partenariat et la collaboration dans le but de maximiser la réussite des élèves;
- de favoriser la communication à tous les niveaux de son organisation;
- de faire preuve de transparence à tous les niveaux de sa gestion.

### LE TRAITEMENT DES PLAINTES

[Le Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes](#) formulées par les élèves ou leurs parents vise à faciliter la recherche d'une entente lorsque survient un différend lié aux services rendus par la commission scolaire. Il établit le processus qui doit être suivi pour régler ce différend et assurer la protection des droits des élèves ou de leurs parents

## LES ÉTABLISSEMENTS AUX ORDRES PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant (e) comité de parents	Substitut comité de parents
<b>Écoles primaires de moins de 100 élèves</b>				
<b>de la Traversée</b> Salaberry-de-Valleyfield	Maryse Courville	Marie-Maude Beaugard-Millaire	Marie-Maude Beaugard-Millaire	Marc-André Charron
<b>Saint-Urbain</b> Saint-Urbain-Premier	Elisa Medina	Mélanie Turcotte	Mélanie Turcotte	Lyne Perras Sonia Gariépy Brenda Dubois
<b>Écoles primaires de 100 à 150 élèves</b>				
<b>Saint-Étienne</b> Saint-Étienne-de-Beauharnois	Annie Desrosiers	Jennifer-Ann Dooling	Jennifer-Ann Dooling	Nancy Chiasson
<b>Omer-Séguin</b> Saint-Louis-de-Gonzague	Audrey Tremblay	Annick Gagnon	Éveline Vinet	Annick Gagnon
<b>Saint-Jean</b> Howick	Elisa Medina	Geneviève Riendeau	Véronique Delorme	Cynthia Caron
<b>Montpetit</b> Saint-Chrysostome	Lori Bélaïr	Joël Bouthillier	Mélanie Brosseau	Pascal Day
<b>Centrale Saint-Antoine-Abbé</b> Franklin	Lori Bélaïr	Marie-France Bleau	Marie-France Bleau	Emmanuelle Roy
<b>Notre-Dame-du-Rosaire</b> Ormstown	Andrey Tremblay	Christelle Robert	Annie Leduc	Isabelle Robidoux
<b>Des Jeunes-Riverains</b> Saint-Anicet	Suzie Dubuc	Ève Primeau	Ève Primeau	Annie Hart
<b>Notre-Dame-de-l'Assomption</b> Saint-Stanislas-de-Kostka	Suzie Dubuc	Marie-Ève Thibault	Julien Charest	Cynthia Yelle
<b>Notre-Dame-du-Saint-Esprit</b> Salaberry-de-Valleyfield	Maryse Courville	Patrice Cyr	Véronique Gibeault	Patrice Cyr
<b>Saint-Joseph-Artisan</b> Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Geneviève Montpetit
<b>Écoles primaires de 150 à 200 élèves</b>				
<b>Saint-Eugène</b> Beauharnois	Annie Desrosiers	Christine Lamarche	Sophie Bouthillier	Caroline Primeau
<b>Notre-Dame-de-la-Paix</b> Beauharnois	Karen Bélanger	Simon Hamel-Messier	Simon Hamel-Messier	Sylvain Beaulieu
<b>Montpetit</b> Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Christine Sauvé	Marjorie Langevin	Christine Sauvé
<b>Sacré-Cœur</b> Salaberry-de-Valleyfield	Liette Montpetit	Yurisan Posada	Yurisan Posada	Karyne St-Onge
<b>Saint-Eugène</b> Salaberry-de-Valleyfield	Johanne Benjamin Geneviève Leroux	Sonia Gosselin	Francis Masse	Carole Major

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant (e) comité de parents	Substitut comité de parents
<b>Écoles primaires de 200 à 300 élèves</b>				
<b>Jésus-Marie</b> Beauharnois	Josée Poirier	Marie-Andrée Leduc	Philippe Gauthier	Audrée Beaulac
<b>Saint-Paul</b> Beauharnois	Lyne Valade	Karine Bourdeau	Olivier Ross	Élaine Laberge
<b>Sacré-Cœur</b> Sainte-Martine	Sophie Madgin	Roxane Brisson	Benoît Pilon	Martine Poliquin
<b>Frédéric-Girard</b> Salaberry-de-Valleyfield	Lucie Deschamps	Amélie Paquette	Martin Laroche	Vacant
<b>Notre-Dame</b> Huntingdon	Michel Girard	Gabriel Dupuis	Cindy Duchesne	Gabriel Dupuis
<b>Marie-Rose-Saint-André</b> Salaberry-de-Valleyfield	Diane Lussier	Sophie Laplante	Louis Ranger	Sophie Laplante
<b>Sainte-Agnès</b> Salaberry-de-Valleyfield	Nathalie Brisson	Jonathan Emond	Solaine Lagacé	Jonathan Emond
<b>Élisabeth-Monette</b> Salaberry-de-Valleyfield	Éric De Bellefeuille	Simon Loiselle	Simon Loiselle	Véronique Gagné
<b>Langlois</b> Salaberry-de-Valleyfield	Steeve Lessard	Jean-François Giroux	Jean-François Giroux	Anick D'Arcy
<b>Écoles primaires de 200 à 300 élèves</b>				
<b>Edgar-Hébert</b> Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Isabelle Fecteau	Nicolas Briancourt	Anne-Marie Martel
<b>Sainte-Martine</b> École primaire (4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année) et secondaire	Marie-Josée Meloche	Patrick Marleau	Patrick Marleau	Roxanne Brisson
<b>Écoles secondaires</b>				
<b>du Parcours</b> Salaberry-de-Valleyfield	Jean Ricard	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
<b>Patriotes-de-Beauharnois</b> Beauharnois	Éric Ste-Marie Amélie Turbide, adj. Sonia Picard, adj. temp.	Jean-Paul Livenais	Jean-Paul Livenais	Chantal Primeau
<b>Baie-Saint-François</b> Salaberry-de-Valleyfield	Sylvain Leblanc Julie Piché, adj. Caroline Landry, adj. Louis-Philippe Primeau, adj.	Jeanne Briand	Julie Frappier	Vicky Daoust
<b>Arthur-Pigeon</b> Huntingdon	Dominic Tremblay Mélanie Gallant, adj.	Mathieu Tremblay	Mathieu Tremblay	Maryse Vachon

## LES ÉTABLISSEMENTS AUX SECTEURS DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<b>Les centres intégrés du Nouvel-Envol</b> Lynda St-Onge, directrice Lucie Martel, directrice adjointe	
<b>Centre la Nouvelle-École</b> 23, rue Saint-André, Beauharnois  <b>Centre Jean-XXIII</b> 16, rue Cross, Ormstown	<b>Services d'enseignement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alphabétisation (Centre de formation de Huntingdon)</li> <li>• Francisation (Centre de formation de Huntingdon)</li> <li>• Présecondaire à 5<sup>e</sup> secondaire (français, anglais, mathématique)</li> <li>• Intégration socioprofessionnelle</li> </ul>
<b>Centre du Nouvel-Envol</b> 115, rue Saint-Charles Salaberry-de-Valleyfield	<b>Services d'enseignement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présecondaire à 5<sup>e</sup> secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences)</li> <li>• Intégration sociale</li> <li>• Intégration socioprofessionnelle</li> </ul>
<b>Centre de formation professionnelle des Moissons</b> 260, rue Gagnon, Beauharnois  <b>Centre Saint-Joseph</b> 51, St-Pierre, Saint-Chrysostome  Marc Brichau, directeur par intérim Patrick Forcier, directeur adjoint temporaire Lucie Langlois, gestionnaire administrative	<b>Programmes offerts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arboriculture et élagage (DEP)</li> <li>• Grandes cultures (DEP)</li> <li>• Horticulture et jardinerie (DEP)</li> <li>• Mécanique agricole (DEP)</li> <li>• Production animale (DEP)</li> <li>• Production horticole (DEP)</li> <li>• Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)</li> </ul>
<b>Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac</b> 445, rue Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield  <b>Centre Sainte-Cécile</b> 30, rue Saint-Thomas Salaberry-de-Valleyfield  Marc Brichau, directeur par intérim Joël Mercier, directeur adjoint Sébastien Saint-Amour, directeur adjoint Alain Hallé, gestionnaire administratif	<b>Programmes offerts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance à la personne à domicile (DEP)</li> <li>• Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)</li> <li>• Boucherie de détail (DEP)</li> <li>• Coiffure (DEP)</li> <li>• Comptabilité (DEP)</li> <li>• Lancement d'entreprise (ASP)</li> <li>• Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)</li> <li>• Opération d'équipement de production (DEP) en collaboration avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs</li> <li>• Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)</li> <li>• Secrétariat (DEP)</li> <li>• Secrétariat juridique (DEP)</li> <li>• Soudage-montage (DEP)</li> <li>• Vente-conseil (DEP)</li> </ul>

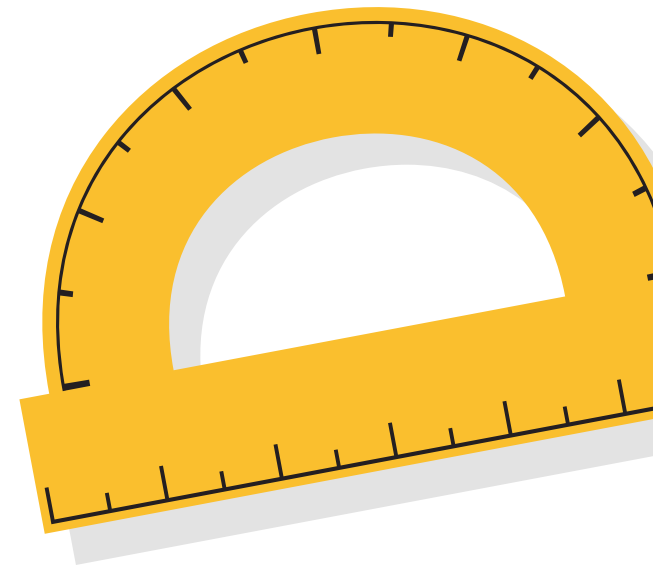
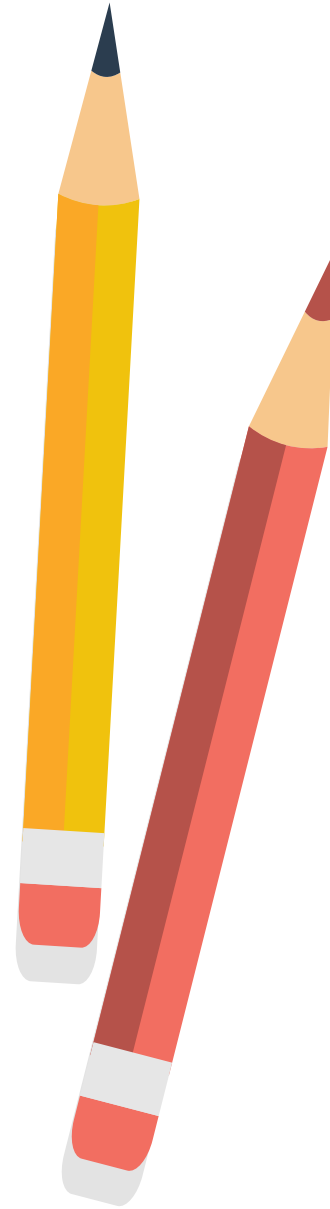
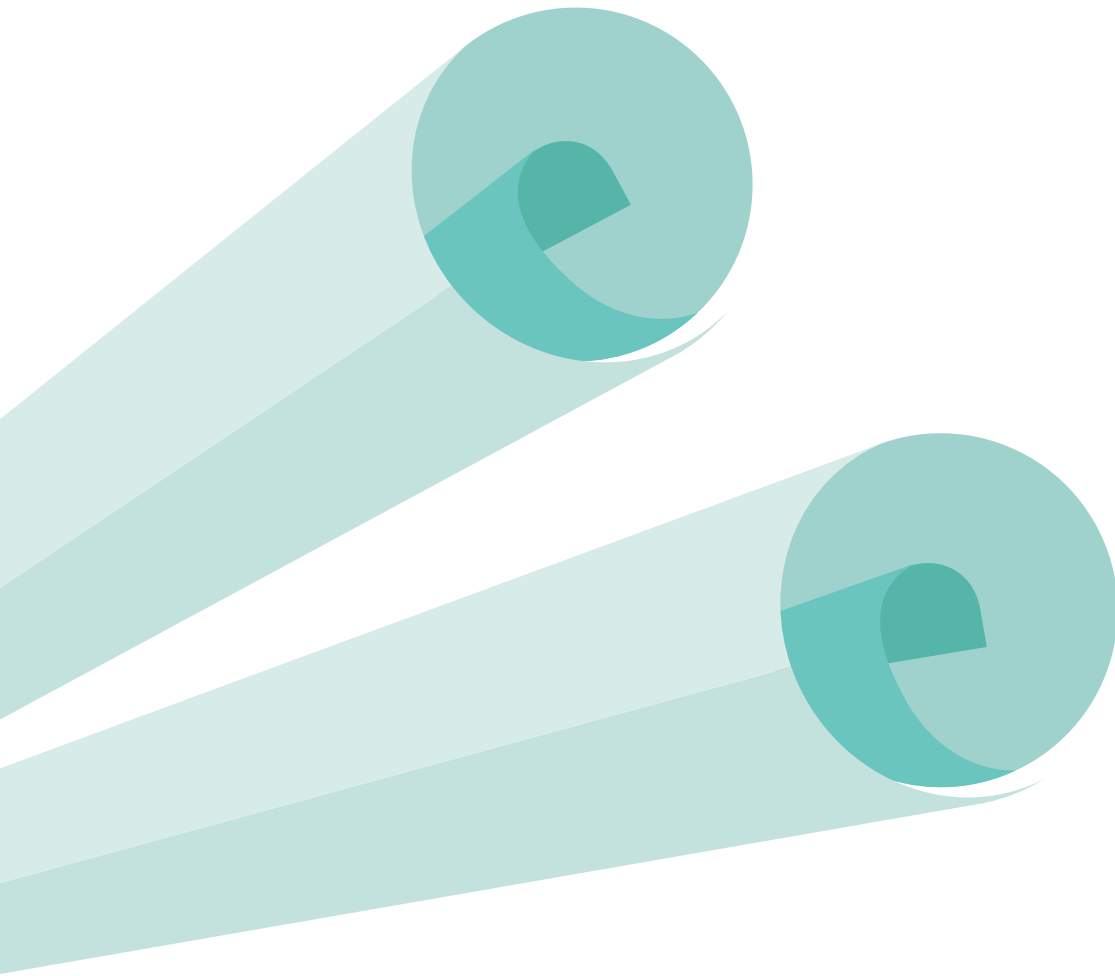


Centre du Nouvel-Envol

## LES ÉTABLISSEMENTS ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF

<b>Centre administratif</b> 630, rue Ellice, Beauharnois	<b>Centre éducatif des artisans</b> 47, rue Perreault, Salaberry-de-Valleyfield
---	--

## LES SERVICES DE LA COMMISSION SCOLAIRE





## LA DIRECTION GÉNÉRALE

**Marc Girard**, directeur général

**Stéphanie Lapointe**, directrice générale adjointe, responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

**Martine Lavigne**, chef de secrétariat

La direction générale assure la gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire, elle veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, le cas échéant, et elle exerce les tâches que ceux-ci lui confient. La direction générale assiste le conseil des commissaires dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

La direction générale assure également la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et la mise en œuvre des activités qui permettent l'atteinte des résultats. Ce rapport annuel est le dernier à être produit en lien avec le plan stratégique. Il marque la fin d'une période de gestion où une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur était en vigueur.

En effet, conformément aux modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSVT) est maintenant engagée dans la réalisation et la mise en œuvre de son nouveau Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) qui a été adopté par le conseil des commissaires en mai dernier et qui a reçu l'aval du ministre de l'Éducation en juin 2018 pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Nous sommes particulièrement fiers de la contribution des membres du personnel, des élèves, des parents, des partenaires et des présidences des conseils d'établissement de la CSVT à ce grand projet. Tourné vers l'avenir, ce PEVR a été élaboré par et pour la communauté scolaire de la CSVT. Il appartient à cette communauté et tous ensemble, nous sommes respon-

sables de la réussite de nos élèves, jeunes et adultes. Cette démarche d'élaboration du PEVR marque aussi un virage vers le travail de collaboration avec les membres de notre communauté scolaire. Basé sur de solides valeurs que sont le courage, la bienveillance, la collaboration et la confiance, il comporte une vision inclusive et optimiste pour tous nos élèves et les acteurs qui les entourent. Un grand merci à cette communauté scolaire, ces artisans de notre avenir qui se sont mobilisés pour nos jeunes.

Dans un autre registre, mais toujours en ayant en tête le bien-être de nos élèves, la commission scolaire a poursuivi les travaux de réfection et de mise aux normes de ses écoles avec des investissements sans précédent dans l'amélioration de nos bâtiments. Trois projets majeurs – l'agrandissement du centre de formation professionnelle des Moissons, la fin de la conversion de l'école Edgar-Hébert en école primaire et le remplacement de la cafétéria de l'école Sainte-Martine – permettront d'accueillir nos jeunes dans un environnement propice aux apprentissages.

Après plusieurs années de décroissance de clientèle, nous observons maintenant une croissance qui amène certes des défis à relever, mais qui est signe d'une revitalisation de notre milieu. Nous travaillerons ensemble, dans un esprit de collaboration, à la gestion de cette croissance, et ce, pour nos élèves, jeunes et adultes.

*Bonne lecture!*



**Marc Girard**,  
directeur général

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands est maintenant engagée dans la réalisation et la mise en œuvre de son nouveau **Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022**

## LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Francys Robidoux, directeur  
Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2018 ont été produits en application des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et déposés au conseil des commissaires.

La commission scolaire termine l'exercice financier 2017-2018 avec un déficit de 2,8 M\$. Ce déficit inclut les sommes de 1,5 M\$ pour le recours collectif, 500 000 \$ d'augmentation de la provision pour avantages futurs et 200 000 \$ à titre de rétroactivité découlant des conventions collectives. En excluant ces sommes, le déficit découlant des activités contrôlées par la commission scolaire se résume à 747 000 \$, soit 0,7 % du budget initial. En tenant compte de l'exercice 2017-2018, les surplus accumulés sont de 4,7 M\$.

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2018

<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		<b>\$</b>
Encaisse	332 874	
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 686 488	
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	87 211	
Subvention à recevoir - financement	24 691 761	
Taxe scolaire à recevoir	1 821 733	
Débiteurs	1 146 302	
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>40 766 369</b>	
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et frais courus à payer	18 541 977	
Contributions reportées	1 709 998	
Provision pour avantages sociaux futurs	5 230 300	
Dettes à long terme	72 425 776	
Autres passifs	2 208 849	
Passif environnemental	2 300 236	
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>102 417 136</b>	
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(61 650 767)</b>	
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	66 074 477	
Stocks de fourniture	74 170	
Frais payés d'avance	188 677	
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>66 337 324</b>	
<b>SURPLUS CUMULÉ</b>	<b>4 686 557</b>	

### ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2018

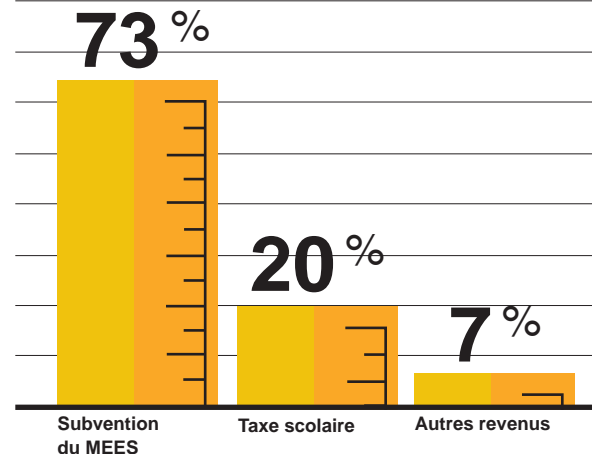
<b>REVENUS</b>		<b>\$</b>
Taxe scolaire	22 316 080	
Subventions de fonctionnement du Ministère	81 872 377	
Autres subventions et contributions	353 127	
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	123 679	
Ventes de biens et services	4 484 833	
Revenus divers	2 521 555	
Amortissement des contributions reportées	89 225	
<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>111 760 876</b>	
<b>DÉPENSES</b>		
Enseignement et formation	53 037 696	
Soutien à l'enseignement et à la formation	27 186 639	
Services d'appoint	13 039 776	
Activités administratives	4 865 769	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11 524 086	
Activités connexes	4 469 190	
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	451 936	
Gains sur disposition d'immobilisations corporelles	14	
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>114 575 106</b>	
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 814 230)</b>	

## LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES... SUITE

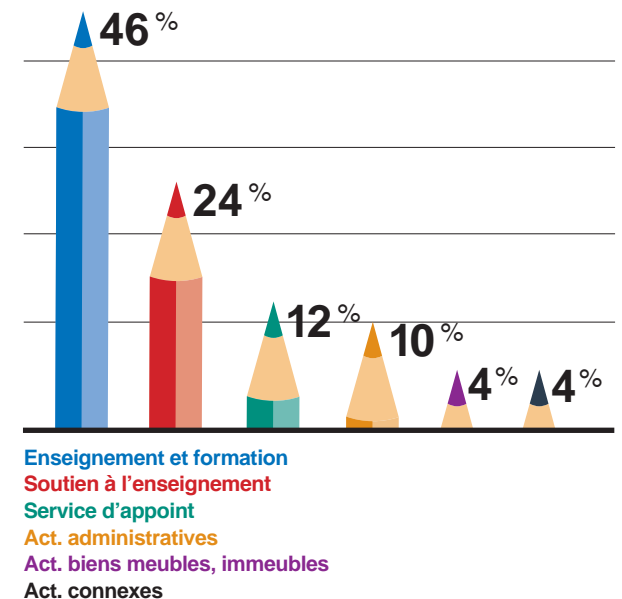
### RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2017-2018

REVENUS ET DÉPENSES 2017-2018	\$
Taxe scolaire	22 316 080
Subventions du MEES	81 872 377
Revenus autres	7 572 419
<b>Sources de revenus</b>	<b>111 760 876</b>
Enseignement et formation	53 037 696
Soutien à l'enseignement	27 186 639
Services d'appoint	13 039 776
Act. administratives	4 865 769
Act. biens meubles, immeubles	11 524 086
Act. connexes	4 921 140
<b>Dépenses par secteur</b>	<b>114 575 106</b>
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 814 230</b>

#### SOURCE DE REVENUS



#### DÉPENSES PAR SECTEUR



## LES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES ET ADULTES)

**Stéphanie Lapointe**, directrice générale adjointe et responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

**Suzie Vranderick**, directrice adjointe

**Johanne Benjamin**, directrice adjointe (Julie-Soleil Sabourin)

**Lyse Baldwin**, coordonnatrice aux services éducatifs (adultes)

**Chantal Rochon**, coordonnatrice

Les Services éducatifs s'assurent de la qualité des services éducatifs dispensés par la commission scolaire en accompagnant et en outillant les établissements dans l'application des programmes d'études et des encadrements légaux, l'évaluation des apprentissages, la mise en œuvre des plans ministériels et de l'adaptation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA), tout en étant responsables de l'organisation scolaire.

### Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux jeunes sont répertoriées dans la section intitulée Reddition de compte 2017-2018. Toutefois, voici quelques faits saillants.



LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

### Cap sur les écoles efficaces

Le travail amorcé en 2014-2015 avec l'ensemble des directions d'établissement au sujet des écoles efficaces a servi d'assise pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. De plus, les projets, les offres de service et l'accompagnement dans les milieux, en lien avec les écoles efficaces, se sont poursuivis tout au long de l'année scolaire. Ce travail est guidé par des données probantes issues de la recherche et vise à ce que tous les élèves apprennent, actualisent leur plein potentiel et soient bien préparés pour entamer leur vie adulte. Les principaux thèmes traités sont les suivants :

- Attentes élevées au regard de la réussite des élèves;
- Évaluations et contrôles fréquents des progrès des élèves;
- Priorité accordée à l'enseignement de la littératie au préscolaire et au premier cycle du primaire;
- Milieu ordonné et sécuritaire où règne un climat propice à l'apprentissage et un milieu accueillant pour les parents et pour la communauté;
- Leadership fort de la direction, résolument centré sur la qualité de l'enseignement;
- Approche collaborative de la gestion qui associe les membres de la communauté éducative à la résolution des problèmes concernant la réussite des élèves;
- La participation des parents à la vie scolaire de leur enfant est primordiale et elle s'exerce en partenariat avec l'école dans une collégialité avec celle-ci;
- Des partenariats sont mis en place non seulement pour que l'école bénéficie des ressources de la communauté, mais pour qu'elle fasse aussi sa marque dans la communauté.

### Déploiement de deux projets pilotes pour l'intégration de nouvelles technologies en salle de classe au secteur des jeunes et en formation professionnelle

Un projet de recherche portant sur l'exploration de nouvelles avenues pour l'activité mathématique à l'école par la programmation et la pensée algorithmique a été mis de l'avant en collaboration avec M. Jean-François Maheux, professeur à l'UQAM, en collaboration avec les services éducatifs. Les activités mises de l'avant dans ce projet ont été l'occasion pour les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle du primaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire d'explorer différents logiciels de programmation, d'utiliser des robots, de réaliser des petits jeux vidéos ainsi que de résoudre différents problèmes et énigmes mathématiques par la programmation.

À la suite de l'obtention d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure Virage numérique dans le réseau scolaire (15080) pour dynamiser l'enseignement individualisé en mécanique industrielle, cinq vidéos ont été réalisées et sont maintenant disponibles pour les élèves. Les vidéos présentent les thématiques suivantes :

- Les tresses d'étanchéité;
- Les joints mécaniques;
- Le montage de circuit PVC;
- L'utilisation d'une fileteuse à tuyau;
- L'alignement laser de courroies).

Le projet se poursuivra l'an prochain.



LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES  
ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



### Centres de formation professionnelle des Moissons et de la Pointe-du-Lac

Le centre de formation professionnelle des Moissons de Beauharnois et le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac de Salaberry-de-Valleyfield prévoient fusionner en une entité administrative afin, entre autres, d'uniformiser l'offre de service aux élèves pour tous les programmes et l'équité dans les mesures de soutien aux élèves en difficulté, de réduire le dédoublement de processus administratifs pour accroître le temps d'accompagnement pédagogique, de développement et de recrutement et développer une vision concertée et systémique en formation professionnelle (FP), service aux entreprises (SAE) et le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Malgré une baisse de clientèle, la formation professionnelle s'est aussi restructurée afin de maintenir

l'offre de formation à la population. En plus d'obtenir du ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur l'autorisation provisoire d'offrir le cours d'opérateur d'équipement de production (OEP), nous avons obtenu un renouvellement de l'autorisation pour le cours de mécanique agricole.

Le RAC et le SAE ont aussi été remodelés pour mieux répondre aux besoins de la communauté et des entreprises de la région.

### Les centres intégrés du Nouvel-Envol



### Projet pilote pour des élèves ayant fréquenté les programmes de FPT et FMS du secteur des jeunes

Ce projet est une réussite à ce jour et correspond à de grands besoins pour les élèves qui quittent le secondaire sans diplôme d'études secondaires. En effet, 18 élèves ont reçu la formation dont 5 ont terminé avec succès en juin 2018. Les 12 autres élèves poursuivront en 2018-2019. Ainsi, ce nouveau projet offre un service de poursuite du secondaire pour les élèves ayant terminé ou quitté le secteur des jeunes dans les formations FPT et FMS.

Ces élèves bénéficient donc d'une formation adaptée sur mesure répondant à leurs besoins, incluant de l'insertion sociale (IS), de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) ainsi que des matières académiques de base afin de rehausser aussi leurs compétences.

Ce service est offert en entrées continues et sorties variables comme les services d'enseignement du régulier.

Les services d'enseignement régulier sont aussi offerts en formule individualisée. L'intégration des nouveaux programmes se poursuit encore jusqu'en juin 2019.

## LE SERVICE AUX ENTREPRISES ET LE SERVICE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

### Service aux entreprises (SAE)

Le service aux entreprises de la commission scolaire conçoit, organise et développe des formations qui contribuent à l'amélioration des performances des petites, moyennes et grandes entreprises, au moyen de formations sur mesure, orientées vers des besoins régionaux et locaux. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises, d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail).

Ainsi, au cours de l'année 2017-2018, ce service a poursuivi sa collaboration avec les employeurs du milieu agricole et industriel de la région. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur :

- Des formations en santé et la sécurité au travail (espaces clos, cadenassage, l'ASP Santé et sécurité sur les chantiers de construction, opérations sécuritaires sur chariot élévateur);
- De la formation en soudage par le procédé SMAW;
- L'entretien industriel (soudage pour mécaniciens industriels et mécaniciens de machines fixes, entretien électrique d'équipements industriels);
- De la formation sur l'application des pesticides en milieu agricole et la culture du ginseng en milieu forestier;
- L'aide aux personnes âgées (les besoins de la personne âgée, éthique et professionnalisme, déficits cognitifs et santé mentale, procédés de soins et d'assistance aux activités de la vie quotidienne, etc.) pour des préposés de résidences privées pour aînés;

- La formation d'accueil de tous les employés des entrepreneurs qui ont un contrat avec Zinc électrolytique du Canada Ltée. Cette formation porte sur les normes de sécurité en vigueur sur le site de l'usine, les dangers propres à chaque département et les politiques à respecter;
- Le Service des tests de sélection pour des opérateurs-ajusteurs et des mécaniciens d'entretien.

À titre de point de service pour la région, le service aux entreprises a poursuivi la supervision d'examens autorisés par l'Association québécoise du transport routier pour les futurs signaleurs de chantiers routiers.

Et finalement, parmi les initiatives mises en place, nous retrouvons encore cette année, l'organisation de deux cohortes pour l'AEP - Hygiène et salubrité en milieu de soins bonifiée de trois volets. Le premier volet étant « services d'entrée en formation » visant à accueillir et à outiller les candidats face aux défis qui les attendent à la suite d'un retour aux études. Le second volet, « service alimentaire » offrant la possibilité d'obtenir l'accréditation du MAPAQ en hygiène et salubrité alimentaire et finalement, le troisième volet « service à la clientèle » ayant pour objectif de sensibiliser les candidats à la diversité de la clientèle qu'ils côtoieront en établissement de santé (santé mentale, autonome ou semi-autonome, etc.).

Cette formation a permis de diplômer près d'une quarantaine de personnes. Elle a été offerte au point de service Dominique-Savio et au centre du Nouvel-Envol pour le volet alimentaire. La cohorte d'automne a été entièrement financée par Emploi-Québec Montérégie et celle de l'hiver 2018 a été entièrement financée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce fut une très belle réussite. Le taux de placement a été de 90 %, car un des candidats a choisi d'aller travailler au privé plutôt que dans un milieu de soins. Toutefois, il est toujours en emploi.

### Service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Le service de la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle de la CSVT est une démarche qui permet d'évaluer et de reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie (bénévolat, loisirs, projets personnels) et de travail en fonction d'un programme d'études.

Au cours de l'année 2017-2018, ce service a évalué 877 compétences pour 74 candidats dans le programme en assistance à la personne en établissement de santé. Trois groupes RAC ont aussi été organisés dans ce programme afin de combler la formation manquante des candidats. D'autres actions ont aussi été tentées en vue d'aller chercher de la clientèle, mais aucun groupe n'a pu être formé en raison du nombre restreint des demandes. Toutefois, des rencontres individuelles ont été réalisées, en soudage, secrétariat, secrétariat juridique, comptabilité et lancement d'une entreprise.

## LE SERVICE DU TRANSPORT

Ce sont 6 341 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 15 705 kilomètres répartis sur 131 circuits et 470 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 179 sites d'embarquement prévus.

### Informatisation

Le Service du transport scolaire utilise un mode de communication sans papier. Ainsi, les informations relatives au transport des élèves sont transmises par courriel aux parents. Ceux-ci peuvent également consulter ces informations sur le [site Web](#) de la commission scolaire. Une demande d'attribution d'une place disponible ou pour la fréquentation d'un projet pédagogique particulier peut aussi être complétée sur le site Web de la commission scolaire.

### Tarification des places disponibles et des projets pédagogiques particuliers

Ce sont plus de 613 demandes de transport en places disponibles, 137 demandes de transport vers une école offrant un projet pédagogique particulier et 30 demandes de transport à une adresse temporaire qui ont été acceptées cette année. Le coût de la place disponible étant de 80 \$, 120 \$ pour un projet pédagogique particulier et 25 \$ pour une adresse temporaire.

### Règles de conduite et avis disciplinaires

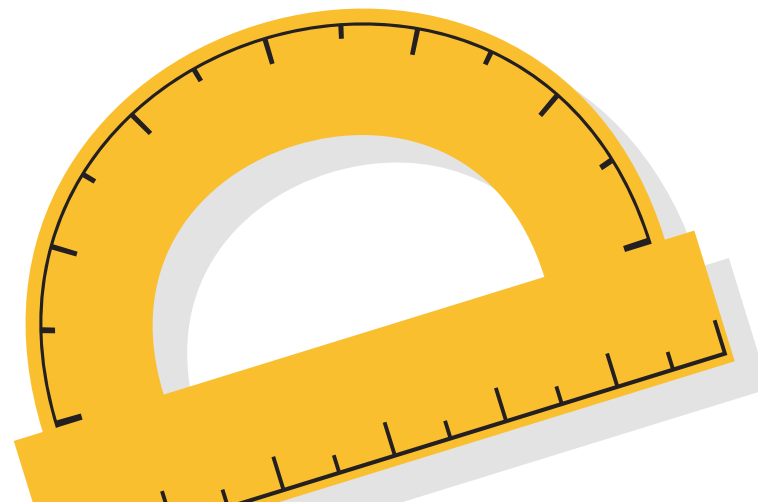
Un comité de travail a été mis en place pour faire la révision de la procédure encadrant les traitements des avis disciplinaires du transport scolaire. Ce comité a également travaillé et harmonisé les règles de conduite et de sécurité des élèves en transport scolaire qui seront incluses dans les agendas des élèves à compter de l'année scolaire 2018-2019.

## | LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

**Jean-François Lavertu**, directeur  
**François Robichaud**, directeur adjoint  
**Alain Pagé**, coordonnateur  
**Annie Léger**, conseillère gestion de personnel

La commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 802 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves. Les Services des ressources humaines s'assurent du respect, de la compréhension et de l'application des conditions de travail de manière à établir un contexte d'apprentissage optimal pour les élèves. C'est une équipe de 12 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux, au développement organisationnel et à la santé et sécurité du personnel.

Plus spécifiquement, les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire. Ils contribuent ainsi à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année scolaire, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 249 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel.





## LES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE L'INFORMATIQUE

**Jean-François Primeau**, directeur  
**Frank Burns**, directeur adjoint (informatique)  
**Lucie Langlois**, gestionnaire administrative

Les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique traitent des aspects liés à la vie corporative et aux communications de la commission scolaire. Son directeur est secrétaire du conseil des commissaires et responsable de l'application des règles contractuelles.

Ils assurent les relations avec les médias et ont émis 15 communiqués de presse et avis destinés à favoriser la diffusion de l'information, la participation aux activités de la commission scolaire, de ses écoles et de ses centres et la valorisation des réalisations des élèves et du personnel. De plus, ils veillent à la gestion du site Web et de la mise à jour de son contenu.

De plus, afin de favoriser un échange dynamique avec sa communauté scolaire, la commission scolaire a lancé sa page Facebook à la rentrée 2017-2018. Au terme de cette année scolaire, on dénombrait plus de 3 500 abonnés.

### Infolettre

Quatre éditions de l'infolettre « De fil en aiguille » ont été rédigées et envoyées à tous les membres du personnel de la commission scolaire. On y retrouve de l'information générale sur les activités qui se déroulent dans notre réseau, des nouvelles sur les différents services, un rappel des événements à venir et même une section qui permet de découvrir les différents corps d'emploi de notre commission scolaire.

### Gestion documentaire et accès à l'information

Les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Au cours de l'année, 32 demandes d'accès à l'information ont été traitées, conformément à la loi.

Par ailleurs, la commission scolaire a répondu à 259 demandes de documents scolaires (relevés de notes, bulletins ou attestations) au cours de l'année.

### La gestion des différends

Les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique de la commission scolaire ont reçu des demandes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés.

Ces demandes concernent des sujets de différentes natures : administrative (8), admission et classement (37), discipline (14), interventions et services pédagogiques (16), sécurité (12), intimidation (15), transport (5), services complémentaires (15) et autres sujets (24). Cette répartition rejoint essentiellement celle de l'année dernière. Les demandes concernant les services complémentaires ont toutefois fait l'objet d'une légère augmentation.

En cours d'année, les parents de deux élèves ont présenté des demandes de révision d'une décision qui ont été traitées promptement par les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique et soumises au comité de révision qui a formulé ses constatations et recommandations au conseil des commissaires pour décision.

### Code d'éthique de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Le secrétariat général a joué un rôle de coordination dans les travaux qui ont mené à l'adoption du code d'éthique de la CSVT. Le code d'éthique sert d'encadrement pour l'adoption de comportements justes et appropriés en fonction de la mission de la commission scolaire et de ses établissements et de leurs valeurs et engagements envers les élèves et leur réussite. Le code d'éthique servira aussi à renforcer la réputation d'excellence de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, de ses établissements et de ses intervenants et à exprimer clairement leur volonté d'atteindre les plus hauts standards de qualité en matière d'éthique.

### **Action collective**

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands compte parmi celles visées par l'action collective relative aux frais chargés aux parents et au règlement conclu et entériné par le Tribunal. L'exécution du règlement a été entrepris conformément aux ententes et ordonnances judiciaires.

### **Les activités de financement**

Le secrétariat général a coordonné une démarche de réflexion en lien avec les activités de financement des écoles et centres à laquelle ont participé des cadres scolaires et des parents choisis parmi le comité de parents. Ces travaux ont permis d'ajuster les documents d'encadrement relatifs aux activités de financement en fonction des attentes du milieu et de la *Loi sur l'instruction publique*.

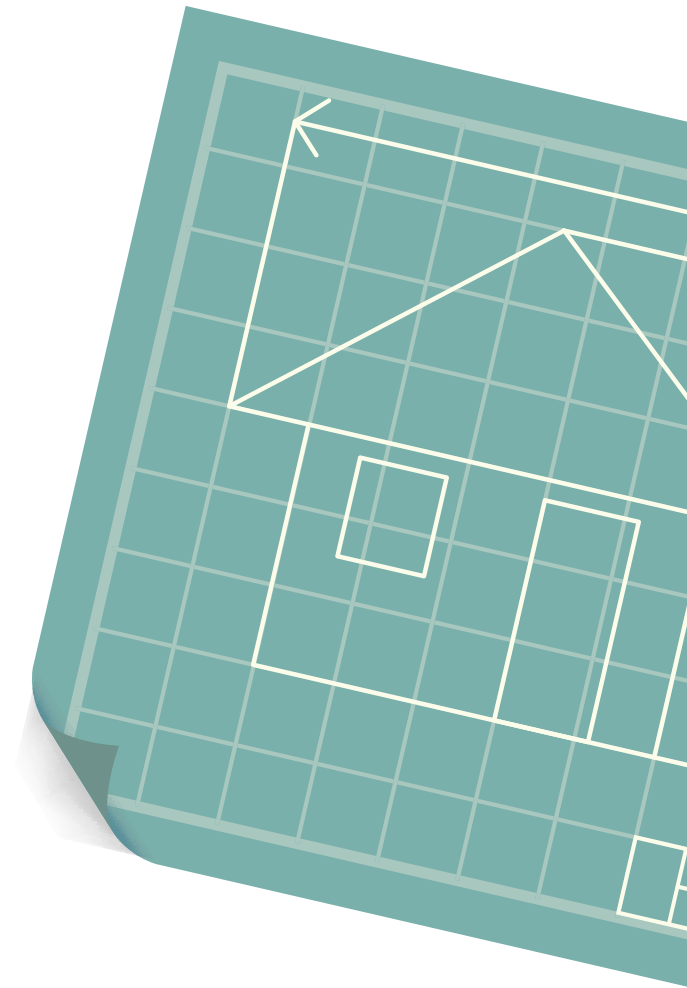
### **Le Service informatique**

Le Service informatique de la commission scolaire a pour mandat d'offrir un soutien et de répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Il veille à l'entretien et au maintien adéquat de tout le réseau pour une utilisation optimale des outils de la technologie de l'information.

Un Plan triennal 2018-2021 des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) a été rédigé ainsi qu'une Programmation annuelle 2017-2018 des ressources informationnelles (PARI), tel qu'exigé par la Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le service informatique a débuté les étapes afin de se conformer aux directives sur la sécurité de l'information gouvernementale. Par ailleurs, un RSI (responsable de la sécurité informatique) et deux CSGI (coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents) ont été nommés.

Le Service informatique a également procédé au changement de tous les commutateurs reliés à notre réseau de fibre optique.

Aussi, un plan de renouvellement des services est entamé incluant la planification de la relève et le transfert des connaissances.



## LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

**Jean-Sirice Loisel/Martin Laframboise**, directeur  
**Martin Laframboise**, coordonnateur/directeur  
**Marie-Ève Beaulieu**, contremaître/régisseure  
**Marilyn Chabot**, agente d'administration  
**Nathalie Meilleur**, agente d'administration temporaire/régisseure temporaire  
**Jean-Louis Bessé**, régisseur approvisionnement et services auxiliaires

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 6 901 907\$, lesquels se détaillent comme suit :

Embellissement des cours d'école .....	2 028 \$
Équipement informatique.....	344 537 \$
Maintien des bâtiments.....	2 664 285 \$
Amélioration et travaux majeurs .....	2 019 004 \$
Mobilier, appareillage et outillage .....	651 542 \$
Agrandissement établissement primaire/secondaire .....	186 967 \$
Agrandissement/amélioration formation professionnelle .....	1 033 544 \$

### Qualité de l'air dans les établissements

Les rapports de caractérisation de la présence d'amiante ont été distribués aux établissements et les registres sont maintenant disponibles dans chacun de ceux-ci.

Au niveau du plan sur la qualité de l'air intérieur, nous avons élargi le programme d'entretien préventif des équipements des systèmes mécaniques aux écoles primaires afin d'assurer le fonctionnement optimal de ces équipements.

### Agrandissement ou réaménagement de locaux

L'agrandissement et le réaménagement du centre Saint-Joseph ont été complétés dans le cadre du programme Mécanique agricole. De plus, nous avons complété le réaménagement des locaux pour le programme de Boucherie de détail au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac.

Les travaux de conception ont été complétés pour les projets de réaménagement et d'agrandissement de locaux au centre de formation professionnelle des Moissons ainsi que pour le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert. Nous avons de plus commencé les travaux de conception pour le projet de remplacement du bloc cafétéria à l'école Sainte-Martine.

### Embellissement des cours d'école

Les appels d'offres pour les projets des écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Notre-Dame-de-l'Assomption ont été lancés dans l'attente des autorisations ministérielles.

### Maintien des actifs

Les investissements en maintien des actifs nous ont permis d'effectuer les travaux suivants :

- Amélioration de l'accès au bâtiment pour l'adaptation aux personnes à mobilité réduite aux écoles Frédéric-Girard, Arthur-Pigeon et au centre du Nouvel-Envol;
- Remplacement du système de ventilation du rez-de-chaussée du centre administratif et du système desservant les blocs A et B à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;

- Remplacement de sections de conduite de l'égout sanitaire aux écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Sacré-Cœur de Sainte-Martine et Marie-Rose;
- Remplacement de fini de plancher à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Réfection de bassins ou sections de toiture aux écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Centrale Saint-Antoine-Abbé, Des Jeunes-Riverains, Marie-Rose, Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield, des Patriotes-de-Beauharnois et de la Baie-Saint-François;
- Installation d'un dispositif anti-refoulement sur les entrées d'eau potable des écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Étienne et Jésus-Marie;
- Réfection des façades de maçonnerie au centre administratif ainsi qu'aux écoles Montpetit de Salaberry-de-Valleyfield, Frédéric-Girard, Saint-Étienne, Centrale Saint-Antoine-Abbé et Sainte-Agnès;
- Réfection d'une partie de la cour de l'école et d'une partie du stationnement à l'école Notre-Dame;
- Mise aux normes du système d'évacuation de hottes de cuisine du local de préparation d'aliments du centre du Nouvel-Envol;
- Réfection de locaux et d'une section de parement extérieur à l'école Edgar-Hébert;
- Réhabilitation des fenêtres de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois.

## LE CONSEIL DES COMMISSAIRES



**Frank Moojekind**  
Président



**Sylvie Montpetit**  
Vice-présidente



**Lina Boucher**  
Commissaire



**Francine Montpetit**  
Commissaire



**Linda Boulerice**  
Commissaire



**Manon Daigneault**  
Commissaire



**Karine Prigent**  
Commissaire



**Éric Legault**  
Commissaire



**Diane Giguère**  
Commissaire



**Jocelyne Himbeault**  
Commissaire



**Suzanne Thibault**  
Commissaire



**Marc Rémillard**  
Commissaire



**Nicolas Briancourt**  
Commissaire-parent  
primaire



**Jean-Paul Livenais**  
Commissaire-parent  
secondaire



**Julie Frappier**  
Commissaire-parent  
ÉHDAA



**Patrick Marleau**  
Commissaire-parent  
primaire

## LE CONSEIL DES COMMISSAIRES... SUITE

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et leurs pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle, dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu, de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire et de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.

Le conseil des commissaires est constitué de 12 commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (RLRQ c.E-2.3), soit 11 commissaires élus dans autant de circonscriptions et le président mis en élection sur tout le territoire de la commission scolaire.

Quatre commissaires représentants du comité de parents complètent la composition du conseil. Ces derniers sont élus par les membres du comité de parents.

### Code d'éthique et de déontologie

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un **code d'éthique et de déontologie** applicable aux commissaires qui porte sur les devoirs et obligations des commissaires.

Il doit aussi prévoir la désignation d'une personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, le cas échéant. Cette personne est appelée la conseillère à l'éthique. Le 25 juin 2013, le conseil a désigné M<sup>e</sup> Madeleine Lemieux, conseillère à l'éthique.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2017-2018, aucune plainte n'a été traitée par la conseillère à l'éthique.

**Le conseil a tenu les 11 séances ordinaires prévues par règlement dont 2 ont été ajournées, en plus de 2 séances extraordinaires. Le conseil a également tenu 22 séances de travail.**

### Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2017-2018 :

- Mandat d'accompagnement aux Services des ressources matérielles;
- Constitution du conseil d'établissement pour l'école alternative;
- Nomination du substitut au conseil général de la FCSQ pour l'année 2017-2018;

- Nomination des délégués et des substituts à l'assemblée générale de la FCSQ pour l'année 2017-2018;
- Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles (PARI) 2017-2018;
- Protocole d'entente parc-école Notre-Dame-du-Rosaire;
- Délégation au Réseau du Sport étudiant du Québec (RSEQ);
- Autorisation pour la tenue d'un tirage à l'école Langlois;
- État des taxes scolaires dues au 19 octobre 2017;
- Politique de perfectionnement personnel de soutien CSN;
- Félicitations aux élèves du centre de formation professionnelle des Moissons;
- Nomination au poste de direction des Services des ressources matérielles;
- Nomination des membres du conseil d'établissement de Les centres intégrés du Nouvel-Envol (PS jeunesse et le CJE);
- Contrat de location de fibre optique - Cogeco connexion inc.;
- Cession de contrat entre Targo communications inc. et Cargo télécom (9631089 Canada Inc.) et installation de cabinet;
- Servitude pour le 24, rue Centre à Huntingdon;
- Licence de tirage EBSF (Défi Pierre-Lavoie);
- Rapport du vérificateur et présentation des états financiers;
- Régime d'emprunt 2017-2018;
- Autorisation du dirigeant - Contrat relatif à la mise en place d'un système informatisé de gestion et de la suppléance;
- 70<sup>e</sup> anniversaire de la FCSQ;
- Mesure pour les sorties culturelles scolaires;
- Présentation du rapport annuel 2016-2017;
- Adhésion au regroupement d'achat de la Vitrine Technologie Éducation (Cégep de Bois-de-Boulogne) pour l'achat de produits Microsoft;

- Licence de tirage moitié-moitié;
- Critères d'inscription école alternative;
- Calendrier scolaire 2018-2019;
- Politique de gestion du personnel cadre;
- Octroi du contrat pour le réaménagement et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle des Moissons à Beauharnois;
- Nomination de la présidence et détermination de la rémunération du personnel électoral en vue de l'élection scolaire du 4 novembre 2018;
- Plan d'engagement vers la réussite - Adoption du projet pour consultation;
- Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles;
- Rétrocession de terrains (anciennes écoles de rang);
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021;
- Autorisation pour la tenue d'un tirage au centre de formation professionnelle des Moissons;
- Taux d'intérêt sur arrérages de taxe scolaire 2018-2019;
- Tarification de la surveillance et de l'encadrement du midi 2018-2019;
- Adoption du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022;
- Demande de retrait d'une disposition du projet de règles budgétaires 2018-2019 visant la récupération, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des surplus liés à la gestion du transport scolaire;
- Bilan du comité de répartition des ressources, constats et recommandations;
- Nomination – Coordonnateur aux Services des ressources matérielles, approvisionnement et services auxiliaires;
- Nomination – Régisseur aux Services des ressources matérielles, secteur de l'entretien;
- Nomination du Responsable de la sécurité de l'information et désignation d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents et de son substitut;

- Taux de remboursement au kilomètre 2018-2019;
- Taux de taxation pour les contribuables à imposition partagée (type neutre) année 2018-2019;
- Grève des conducteurs d'Autobus Venise inc.;
- Plan d'effectif 2018-2019 – personnel de soutien manuel (CSQ);
- Plan d'effectif 2018-2019 – secteur général (CSN);
- Non-renouvellement au 1er juillet 2018 – personnel enseignant;
- Structure administrative 2018-2019;
- Banque de relève à la direction et à la direction adjointe d'établissement;
- Plan d'effectif 2018-2019 – personnel professionnel (CSQ);
- Amendement à la résolution numéro CC-3032-180522 – adoption du plan d'effectif – secteur général (CSN) 2018-2019;
- Code d'éthique de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- Contrats des organismes publics – reddition de compte annuelle;
- Demande de révision d'une décision touchant un élève - Dossier 0040543;
- Demande de révision d'une décision touchant un élève - Dossier 0043505;
- Adoption du budget initial 2018-2019;
- Plan d'effectif 2018-2019 - Personnel de soutien en adaptation scolaire (CSN);
- Amendement à la résolution numéro CC-3041-180618 – adoption du plan d'effectif – personnel professionnel (CSQ) 2018-2019;
- Autorisation de négociation et de signature pour le renouvellement du bail de location de 490 mètres carrés d'espace de bureaux au centre Sainte-Cécile avec le CISSMO.

#### Approvisionnement et contrats de service :

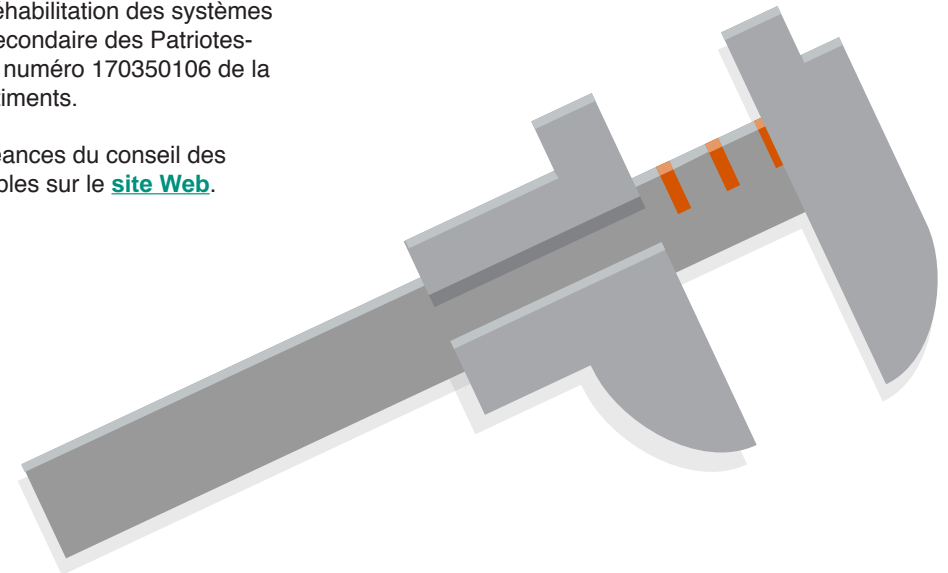
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication autre que celui défini par notre politique pour la revue et l'optimisation du service de reprographie par RCGT;
- Autorisation de participation à un appel d'offres regroupé pour l'achat de produits divers (CARME);
- Octroi d'un contrat pour l'achat de cahiers d'exercices 2018-2019;
- CCSR - Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives;
- CCSR - Postes informatiques et moniteurs neufs;
- Adhésion au RGAUQ et achats des équipements liés au remplacement des commutateurs;
- Adhésion à l'appel d'offres Collecto (SAR 390-20118) pour les liens téléphoniques;
- Autorisation du dirigeant pour l'acquisition d'un tracteur usagé par le centre de formation professionnelle des Moissons;
- Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre de la mesure des combos numériques SAR-220-2018 de Collecto services regroupés en éducation - Adhésion;
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication autre que celui défini par notre politique pour l'évaluation des coûts de conciergerie par RCGT;
- Demande d'autorisation pour des travaux en lien avec l'eau potable à l'école des Jeunes-Riverains;
- Attribution des contrats de déneigement.

## LE CONSEIL DES COMMISSAIRES... SUITE

### Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Octroi du contrat de construction pour le projet de réfection de la cafétéria de l'école Sainte-Martine;
- Octroi d'un contrat pour la conversion de l'école secondaire en école primaire Edgar-Hébert à Salaberry-de-Valleyfield – Projet numéro CONVER038 de la mesure Ajout d'espace du Plan québécois des infrastructures 2016-2026;
- Autorisation de poursuivre le processus de l'appel d'offres et de conclure le contrat avec le seul soumissionnaire conforme pour le projet de réfection de maçonnerie à l'école Saint-Paul de Beauharnois – Projet numéro 170050015 de la mesure Maintien des bâtiments 2017-2018;
- Octroi d'un contrat pour le remplacement de toiture sections I, J2, J3, J4, K1, K2, K3, W4 et W5 à l'école de la Baie-Saint-François à Salaberry-de-Valleyfield – Projet numéro 170390072 de la mesure Maintien des bâtiments 2017-2018;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection du système de ventilation à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois à Beauharnois – Projet numéro 170350106 de la mesure Maintien des bâtiments 2017-2018;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection du système de ventilation à l'école de la Baie-Saint-François à Salaberry-de-Valleyfield – Projet numéro 170390071 de la mesure Maintien des bâtiments 2017-2018;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie à l'école Sainte-Agnès à Salaberry-de-Valleyfield;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie à l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit à Salaberry-de-Valleyfield;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie à l'école des Jeunes-Riverains à Saint-Anicet;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de portes extérieures à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois à Beauharnois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la toiture à l'école Saint-Urbain à Saint-Urbain-Premier;
- Autorisation de procéder à des travaux supplémentaires d'une valeur totale excédant 10 % de la valeur initiale du contrat de travaux de construction du projet de réfection de façades, fondations et entrées au centre administratif de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands - Projet numéro 110990041 de la mesure Maintien des bâtiments;
- Autorisation de procéder à des travaux supplémentaires pour le projet de réhabilitation des systèmes de ventilation à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois – Projet numéro 170350106 de la mesure Maintien des bâtiments.

Les procès-verbaux des séances du conseil des commissaires sont disponibles sur le [site Web](#).



## LES COMITÉS DU CONSEIL

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

### LE COMITÉ DE RÉVISION

**Jocelyne Himbeault, Francine Montpetit et Jean-Paul Livenais**, membres  
**Linda Boulerice et Karine Prigent**, substitués

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations.

Le comité a formulé ses constatations et recommandations à l'égard de deux demandes que le conseil a traitées rapidement. Une autre demande a été formulée et traitée par le comité pour laquelle une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

### LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

**Nicolas Briancourt, Jocelyne Himbeault et Francine Montpetit**, membres  
**Frank Mooijekind**, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à

l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique*, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établis en application de l'article 175.1 de la loi. Il a en outre pour fonction de formuler des recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

Le comité a tenu trois rencontres qui lui ont permis, entre autres, de poursuivre et terminer le projet de code d'éthique et de déontologie pour la communauté scolaire en collaboration avec le comité des ressources humaines.

Le comité a également étudié et proposé au conseil la Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et le Règlement de la délégation de fonctions et pouvoirs en lien avec la loi.

### LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

**Lina Boucher, Patrick Marleau et Marc Rémillard**, membres  
**Frank Mooijekind**, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Le comité s'est réuni deux fois. Au cours de ces deux rencontres, le comité a traité le rapport financier 2016-2017, le budget initial 2017-2018 et la lettre d'observation finale au 30 juin 2017.

### LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

**Suzanne Thibault, Julie Frappier, Diane Giguère et Éric Legault**, membres  
**Frank Mooijekind**, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Plus spécifiquement, le comité s'est réuni à trois occasions afin de poursuivre les travaux entamés l'année précédente sur la mise en place d'un processus de banque de relève pour postes de directions et directions adjointes d'établissement. À cet effet, afin de rendre possible ce processus, le comité a proposé d'adapter certains articles du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs, démarche qui avait été initiée l'année précédente en collaboration avec les membres du comité de gouvernance et d'éthique. Enfin, les membres du comité des ressources humaines se sont joints à ceux du comité de gouvernance et d'éthique pour finaliser le Code d'éthique de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands.



## LES INSTANCES CONSULTATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

### LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire a institué, sous la direction du directeur général, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, le directeur des centres de formation professionnelle, le directeur des centres d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

Deux rencontres extraordinaires et 9 rencontres ordinaires dont deux rencontres du comité élargi en matinée le 18 août 2017 et le 20 février 2018 suivies du comité consultatif de gestion ordinaire en après-midi.

### LE COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire a institué, sous la direction du directeur général, un comité de répartition des ressources (CRR) au sein duquel siègent 3 directions d'écoles primaires, 2 directions d'écoles secondaires et une direction de centre, désignées par leurs pairs, ainsi que la direction des Services des ressources humaines, la direction des Services des ressources financières, la direction des Services éducatifs et la personne responsable des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité doit tenir 5 séances par année afin de mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus, de déterminer cette répartition et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires. À l'issue de cette concertation, des recommandations portant sur les objectifs et les principes de

la répartition des revenus, sur la répartition annuelle de ceux-ci et sur la répartition des services éducatifs complémentaires doivent être présentées à une séance du conseil des commissaires. Le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire.

En 2017-2018, le CRR s'est réuni à 7 reprises et les recommandations contenues dans le document « Bilan des travaux du comité de répartition des ressources, constats et recommandations » ont été adoptées telles que déposées à la séance du conseil des commissaires le 22 mai 2018.

### LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

**Julie Frappier, Chantal Primeau, Martin Maheu, Cijy Perreault-Trépanier, Karine Bissonnette, Véronique Bouchard, Marc-André Charron, Mirelle Debray, Audrey de la Ronde, Geneviève Faubert, Janick Laporte et Corinne Linglet**, parents

**Johanne Benjamin** représentantes des Services éducatifs aux jeunes

**Jean Ricard**, représentant des directions d'établissement

**Yohan Brouillette et Nathalie Cyr**, représentants du personnel enseignant

**Lara Quevillon**, représentante du personnel professionnel

**Kathleen Rochette**, représentante du personnel de soutien

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources

financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le comité a été formé lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 17 octobre 2017. Malheureusement, en ce qui concerne les trois rencontres planifiées au calendrier, elles n'ont pas pu s'actualiser, car il n'y a pas eu quorum. Cependant, des membres du comité ont participé à deux rencontres du comité de parents pour la consultation du plan d'engagement vers la réussite présentée par la commission scolaire.

Une présentation a été faite par Mme Nathalie Cyr au sujet de la démarche du plan d'intervention.

Le comité assure également une présence aux activités des comités locaux sur la persévérance scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec.

### LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

**Lina Boucher** et **Julie Frappier**, commissaires  
**Olivier Ross**, représentant du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission scolaire, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation des places disponibles, l'affectation en tout ou en partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission scolaire.

### COMITÉ DE PARENTS

**Julie Frappier**, présidente, **Nicolas Briancourt**, vice-président, **Jean-Paul Livenais**, secrétaire et **Jean-François Giroux**, trésorier

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA).

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation au moyen de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et à titre de partenaire du milieu, en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets en lien avec l'organisation des services et leur déploiement, dont le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu sept rencontres durant l'année scolaire.

Le comité de parents, en collaboration avec les Services du secrétariat général, des communications et de l'informatique a offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement quant aux rôles et fonctions du conseil d'établissement.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires, auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Pour accéder au rapport annuel 2017-2018 du comité de parents, veuillez [cliquer ici](#).

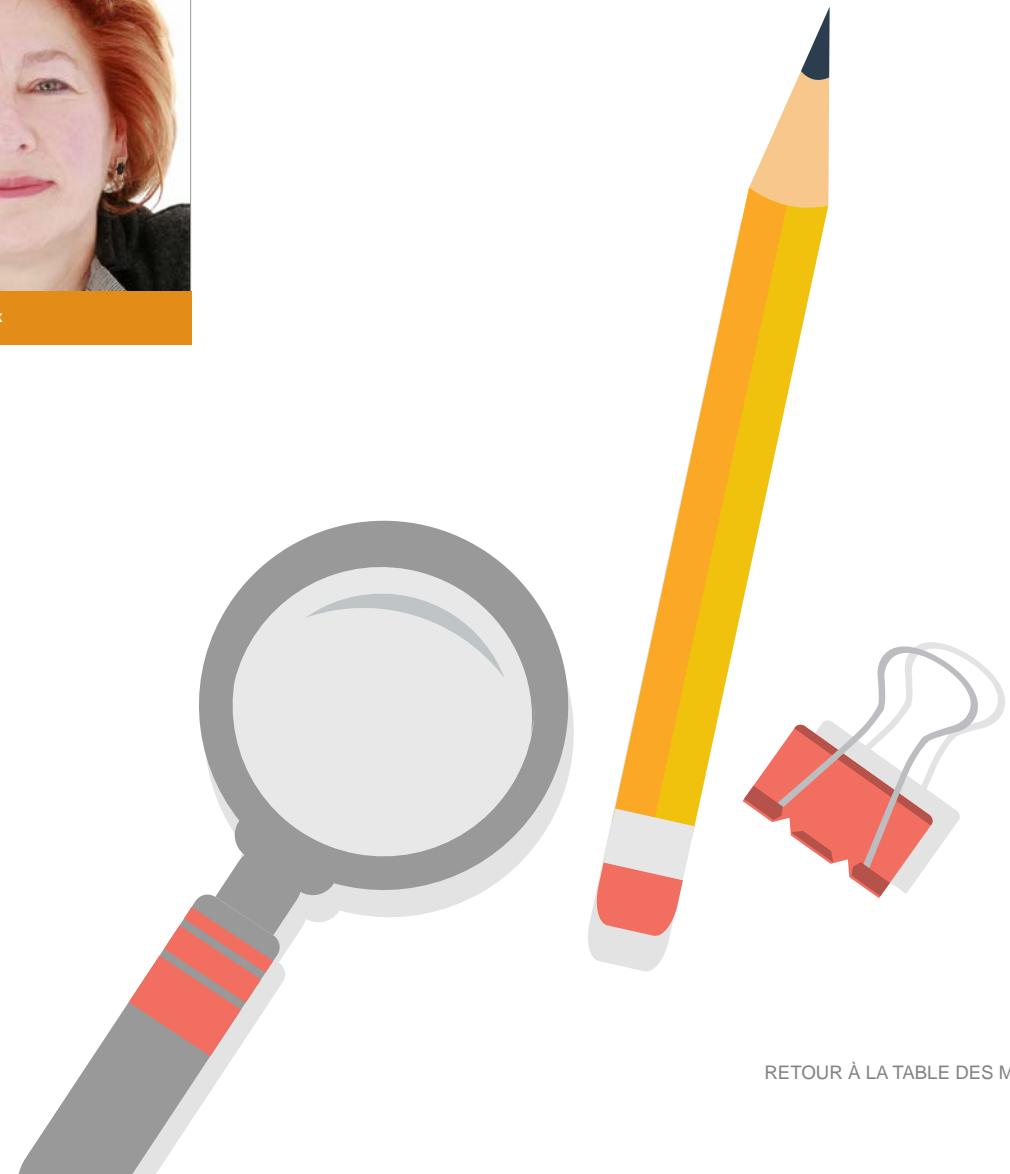
## LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné, pour une période de trois ans, Mme Monique Théroix à titre de Protecteur de l'élève, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Son mandat a depuis été renouvelé pour des périodes de trois ans chacune, une première fois le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et une deuxième fois le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Au cours de l'exercice 2017-2018, un dossier de plainte a fait l'objet d'un examen au niveau du protecteur de l'élève.

Le dossier concernant le transfert obligatoire de deux élèves de la même famille dans deux écoles désignées distinctes. Le parent demandait une dérogation afin que la notion de fratrie (« groupe familiale » dans le Règlement) s'applique à cette situation et que les deux élèves puissent fréquenter une même école désignée. Il a été démontré que les droits des deux élèves ont été respectés et que la plainte était non fondée.

Pour accéder au rapport annuel 2017-2018 du Protecteur de l'élève, veuillez [cliquer ici](#).



## REDDITION DE COMPTE 2017-2018



## REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

L'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur d'école transmet à la direction générale de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Le tableau synthèse qui suit fait état de la nature des événements rapportés à la direction générale.

### Nature des interventions :

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes peuvent être mises en œuvre, selon la nature des événements et les circonstances :

- Rencontre avec l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, la victime, les témoins et les parents de chacun, élaboration d'une approche stratégique et suivi;
- Application de mesures de protection pour la victime et les témoins, selon le cas et suivi;
- Rencontre, référence et suivi avec le personnel professionnel de l'école ou des ressources spécialisées;
- Application de mesures réparatrices;
- Application de mesures et sanctions disciplinaires;
- Élaboration d'un plan d'intervention.

### Mesures préventives :

Des mesures préventives ont aussi été réalisées dans les écoles, sous forme d'ateliers de sensibilisation et de conférence, par exemple. En outre, des projets s'illustrent régulièrement dans le cadre du Programme de reconnaissance de la commission scolaire.

TABLEAU SYNTHÈSE / PLAN DE LUTTE 2017-2018				
Nom de l'école	Nature des événements			
	Violence		Intimidation	Cyberintimidation
	Physique	Verbale		
Saint-Eugène (Beauharnois)	•	•		
Notre-Dame-de-la-Paix	Données non disponibles			
Saint-Étienne	•	•	•	
Jésus-Marie			•	
Saint-Paul	•		•	
Sacré-Coeur (Sainte-Martine)				
Saint-Urbain				
Montpetit (Saint-Chrysostome)	Données non disponibles			
Saint-Jean	•	•	•	
Centrale Saint-Antoine-Abbé	Données non disponibles			
Omer-Séguin	•	•	•	
Notre-Dame-du-Rosaire	•	•		•
Notre-Dame	•	•	•	
Des Jeunes-Riverains	•		•	
Notre-Dame-de-l'Assomption	•	•		
Marie-Rose	•	•		
Élisabeth-Monette	•	•	•	
Montpetit (Valleyfield)	•	•	•	
Sainte-Agnès		•		
Saint-Joseph-Artisan		•		
Langlois	•		•	
Frédéric-Girard	•	•	•	
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	•	•		
Sacré-Coeur (Valleyfield)	•	•		
Saint-Eugène (Valleyfield)			•	
Edgar-Hébert			•	
La Traversée				
Du Parcours		•	•	
Patriotes-de-Beauharnois	•	•	•	
Sainte-Martine	•		•	
De la Baie-St-François	•	•	•	•
Arthur-Pigeon	•	•	•	•

## REDDITION DE COMPTE RELATIVE AU CONTRÔLE DES EFFECTIFS

### LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Reddition de compte prévue à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011)

#### Mentions relatives au niveau de l'effectif

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018, le niveau établi de notre effectif était de 1 961 733,86 heures rémunérées. Ce niveau d'effectifs correspond à la cible établie pour la période s'étant terminée le 31 mars 2018 majorée d'un nombre d'heures rémunérées pour tenir compte d'investissements consentis pour la période visée.

#### Mentions relatives aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Avec des personnes morales/sociétés	Avec des personnes physiques
Nombre de contrats	24	0
Valeur des contrats (\$)	2 108 944,67	0

	AVRIL 2017 À MARS 2018			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	111 900,83	0,00	111 900,83	68
Personnel professionnel	101 012,36	11,25	101 023,61	77
Personnel infirmier	0	0	0	0
Personnel enseignant	1 057 072,86	1 526,29	1 058 599,14	1 247
Personnel de bureau, technicien et assimilé	554 504,50	1 670,03	556 174,53	778
Agents de la paix	0	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	133 291,51	744,25	134 035,76	114
Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 957 782,05</b>	<b>3 951,81</b>	<b>1 961 733,86</b>	<b>2 285</b>

REDDITION DE COMPTE

Plan stratégique\*  
(consultez le texte intégral du plan stratégique au www.csvt.qc.ca)

**Convention de partenariat - année 2017-2018**  
(consultez le texte intégral de la convention de partenariat au www.csvt.qc.ca)

ORIENTATION 1 – LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018*	Principales réalisations	Résultats																																
La réussite éducative et la persévérance scolaire	<p><b>Diplomation et qualification</b> Augmenter le taux de diplomation et de qualification soit de 61,6 % en 2009-2010 à 68 % en 2017-2018 chez les moins de 20 ans.</p>	<p><b>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</b></p> <p>► <b>Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des résultats des élèves dans chacun de nos établissements scolaires.</li> <li>Afin de favoriser les approches collaboratives : mise en place de communautés d'apprentissage professionnelle (CAP) dans certains établissements scolaires et de comités multidisciplinaires. De plus, certains membres des équipes-écoles de Langlois et Sainte-Martine ont participé à des communautés de pratiques dans le cadre du projet provincial CAR soutenu par la fondation Chagnon.</li> <li>Poursuite de l'implantation de la mesure ministérielle : Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire en milieu les plus défavorisés.</li> <li>Poursuite de l'implantation de la mesure ministérielle : Études dirigées dans deux écoles secondaires les plus défavorisées.</li> <li>Organisation des services complémentaires qui favorisent l'organisation des services au sein des écoles selon le modèle Réponse à l'intervention (RAI).</li> <li>Ajout de service d'orthophonie pour les écoles à décile 8 à 10 ainsi que pour certaines classes adaptées au primaire et au secondaire.</li> </ul> <p>► <b>Cours d'appoint et cours d'été :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Différents cours d'appoint sont offerts à des clientèles ciblées dans chacune des écoles secondaires (français, mathématique, science, anglais, histoire) pendant l'année scolaire.</li> <li>Deux sessions de reprises d'épreuves sont organisées, une en janvier dans les écoles secondaires et une en août à l'école d'été.</li> <li>179 élèves ont suivi un cours de rattrapage offert par la commission scolaire pendant la session d'été 2018. Le taux de réussite des élèves a été de 84 %.</li> <li>Une offre de cours en ligne est proposée et 17 élèves du secondaire l'ont utilisée pendant la session d'été 2018. Cette offre, en collaboration avec une autre commission scolaire, permet plus de flexibilité dans l'horaire. Le taux de réussite s'est situé à 76 %.</li> </ul>	<p><b>Diplomation et qualification</b> Le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes se calcule après 7 ans de fréquentation scolaire.</p> <p><b>Taux de diplomation et de qualification</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>68,4 %</td> <td>69,8 %</td> <td>70,2 %</td> <td>70,9 %</td> <td>74,1 %</td> <td>72,3 %</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>59,4 %</td> <td>62,5 %</td> <td>59,3 %</td> <td>61,7 %</td> <td>60,5 %</td> <td>62,3 %</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>64,0 %</td> <td>65,9 %</td> <td>64,7 %</td> <td>66,3 %</td> <td>67,1 %</td> <td>67,5 %</td> <td>N/D</td> </tr> </tbody> </table> <p>N/D : Ces données provenant du ministère ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel.</p> <p>Selon les dernières données publiées par le MEES, le taux de diplomation est en hausse à 67,5 % pour l'année scolaire 2015-2016. Une hausse de 0,4 % est constatée par rapport à l'année précédente et se rapproche de la cible du plan stratégique (68 %) à l'égard de la diplomation et de la qualification.</p> <p>Le taux de diplomation des filles indique une légère baisse de 1,8 %. Par contre, chez les garçons, le taux est en hausse de 1,8 % pour atteindre 62,3 %.</p>		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Filles	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %	74,1 %	72,3 %	N/D	Garçons	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %	60,5 %	62,3 %	N/D	Total	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %	67,1 %	67,5 %	N/D
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017																												
Filles	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %	74,1 %	72,3 %	N/D																												
Garçons	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %	60,5 %	62,3 %	N/D																												
Total	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %	67,1 %	67,5 %	N/D																												

\* Le 23 novembre 2015, le conseil des commissaires a prolongé la période du plan stratégique de la commission scolaire jusqu'en juin 2017 (résolution CC-2649-151123).

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultats																																
<p><b>La réussite éducative et la persévérance scolaire</b></p>	<p><b>Décrochage</b> Diminuer le taux de décrochage de 2,1 %, soit de 22,1 % en 2008-2009 à 20 % en 2016-2017.</p>	<p>► <b>Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves à risque de décrochage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de service d'orthopédagogie pour les classes GADG et GADP au primaire ainsi qu'au service Répit-Transit.</li> <li>• Service d'une classe préscolaire pour les élèves présentant un grand trouble de comportement et dont l'intégration en classe régulière est particulièrement difficile.</li> <li>• Ajout de ressources enseignantes au secondaire et de quelques périodes en orthopédagogie, notamment dans le but d'accompagner les élèves ayant des troubles d'apprentissage, dont un trouble du langage écrit.</li> <li>• Service de Répit-Conseil pour les équipes du préscolaire (Les petits dragons).</li> <li>• Service de Répit-Conseil pour les équipes du primaire.</li> <li>• Service de classe Répit-Transit pour assurer des interventions intensives auprès des élèves de classe régulière présentant un grand trouble de comportement.</li> <li>• Service d'Alternative à la suspension pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle et du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.</li> <li>• Dépistage des élèves à risque lors de l'entrée au préscolaire à l'aide de l'outil « Mon Parcours » en collaboration avec les CPE.</li> <li>• Organisation des services complémentaires qui favorisent l'organisation des services au sein des écoles selon le modèle Réponse à l'intervention (RAI).</li> <li>• Des appels téléphoniques personnalisés sont faits auprès d'élèves ayant échoué une matière à sanction l'année antérieure et qui ne fréquente plus l'école afin de les inviter à la session de reprise d'examens de janvier.</li> <li>• Ajout de service en ressources enseignantes au secondaire pour soutenir les élèves durant les aides technologiques entre autres.</li> </ul>	<p><b>Décrochage</b></p> <table border="1" data-bbox="1482 315 1976 428"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>20,7 %</td> <td>15,6 %</td> <td>17,1 %</td> <td>19,3 %</td> <td>17,7 %</td> <td>15,8 %</td> <td>9,0 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>26,7 %</td> <td>30,7 %</td> <td>27,3 %</td> <td>31,3 %</td> <td>27,0 %</td> <td>24,7 %</td> <td>20,7 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>23,6 %</td> <td>23,4 %</td> <td>22,3 %</td> <td>25,0 %</td> <td>21,9 %</td> <td>20,1 %</td> <td>14,5 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de décrochage a connu une baisse importante de 6,8% entre 2014-2015 et 2015-2016 alors que nous avons atteint le taux de décrochage le plus bas depuis 2008-2009.</p> <p>L'écart du taux de décrochage entre les filles et les garçons est de 11,7 % en 2015-2016 comparativement à 8,9 % en 2014-2015.</p> <p>Chez les filles, nous enregistrons une diminution de 6,8 % et de 4 % chez les garçons. Les efforts continuent de se déployer.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Filles	20,7 %	15,6 %	17,1 %	19,3 %	17,7 %	15,8 %	9,0 %	Garçons	26,7 %	30,7 %	27,3 %	31,3 %	27,0 %	24,7 %	20,7 %	Total	23,6 %	23,4 %	22,3 %	25,0 %	21,9 %	20,1 %	14,5 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																												
Filles	20,7 %	15,6 %	17,1 %	19,3 %	17,7 %	15,8 %	9,0 %																												
Garçons	26,7 %	30,7 %	27,3 %	31,3 %	27,0 %	24,7 %	20,7 %																												
Total	23,6 %	23,4 %	22,3 %	25,0 %	21,9 %	20,1 %	14,5 %																												



Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultats																										
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>La réussite éducative et la persévérance scolaire</b></p>	<p>► <b>Offrir aux élèves inscrits en formation générale des jeunes, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des pratiques pédagogiques diversifiées leur permettant de développer leur plein potentiel d'apprentissage afin de trouver un projet de vie à leur mesure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du déploiement de projets pour comprendre et intégrer les notions des fonctions exécutives dans l'enseignement au primaire et au secondaire.</li> <li>• Accompagnement des élèves ayant des mesures adaptatives incluant les supports technologiques.</li> <li>• Accompagnement au regard de la différenciation pédagogique – étude de cas avec les directions et certains enseignants ou orthopédagogues.</li> <li>• Analyse et maintien des différents groupes adaptés : Préscolaire 4 ans, Préscolaire 5 ans, Transition, GADG, GADCA, GADP, GADPS, GADAF, GADCL, FPT adapté.</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du programme Transition École/Vie Active (TEVA) dans les écoles du secondaire et la formation générale aux adultes.</li> </ul>																												
	<p>Atteindre un taux de 40 % des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle.</p>	<p><b>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</b></p> <p>► <b>Diffuser et valoriser la formation professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les stages d'un jour et les journées d'exploration dans un centre de formation professionnelle sont toujours offerts. Ils sont de plus en plus connus et utilisés comme voie d'introduction.</li> <li>• Le conseiller en information scolaire et professionnelle organise des visites dans les deux centres de formation professionnelle notamment pour des enseignants du secondaire, des enseignants des centres de formation générale des adultes de notre territoire et des intervenants de différents organismes.</li> <li>• La conseillère en orientation participe toujours à plusieurs salons du Haut-Saint-Laurent et du secteur de Beauharnois-Salaberry.</li> <li>• Le conseiller en information scolaire et professionnelle ainsi que la conseillère en orientation continuent de développer une étroite collaboration avec les conseillères en orientation des écoles secondaires afin de mieux cibler les élèves susceptibles de poursuivre leur formation en formation professionnelle.</li> </ul> <p>► <b>Plan de communication pour la formation professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites Web des deux centres de formation professionnelle ont été revisités.</li> <li>• Une page Facebook pour chacun des centres a été mise sur pied pour rejoindre davantage les jeunes.</li> <li>• Le plan de communication pour la formation professionnelle est actualisé annuellement dans chacun de nos établissements secondaires et dans les centres pour adultes.</li> <li>• La carte des options de la Montérégie contenant tous les programmes de la formation professionnelle est aussi actualisée annuellement et est envoyée à tous les conseillers et conseillères en orientation, aux directions et au personnel enseignant des écoles secondaires.</li> <li>• Les sites Web des centres sont mis à jour régulièrement.</li> </ul> <p>► <b>Un plan de formation adapté aux besoins du personnel enseignant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conseillères pédagogiques ont poursuivi leur accompagnement dans l'implantation des nouveaux cours et auprès des nouveaux enseignants.</li> <li>• Développement de matériel pédagogique en lien avec les TIC et la nouvelle génération.</li> </ul>	<p><b>Le taux des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle</b></p> <table border="1" data-bbox="1329 557 1976 656"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre d'élèves</td> <td>128</td> <td>138</td> <td>131</td> <td>113</td> <td>121</td> <td>96</td> <td>N/D</td> <td>106</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>37,5 %</td> <td>38,8 %</td> <td>38,2 %</td> <td>39,0 %</td> <td>37,6 %</td> <td>34,4 %</td> <td>N/D</td> <td>31,8 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>N/D : Ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel.</p> <p>Une baisse de 2,6 % d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est constatée.</p> <p>La clientèle globale du secondaire à notre commission scolaire est également en baisse de façon importante, ce qui a certainement une incidence sur notre portrait des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.</p>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96	N/D	106	Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %	N/D
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																					
Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96	N/D	106																					
Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %	N/D	31,8 %																					

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultats																				
<p><b>La maîtrise de la langue française</b></p>	<p><b>Taux de réussite en lecture, 2<sup>e</sup> année du primaire, classes régulières</b></p> <p>Atteindre un taux de réussite en lecture de 95 % au résultat final de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du primaire chez les élèves des classes régulières.</p>	<p><b>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Accompagnement aux enseignants du préscolaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance de travail sur la stimulation efficace de la conscience phonologique. La fusion et la segmentation phonémiques ont été ciblées comme pratiques gagnantes.</li> <li>• Séances de développement d'activités de la conscience phonémique.</li> <li>• Soutien aux enseignants au regard de la lecture interactive, de l'entretien de lecture et du continuum de lecture.</li> </ul> </li> <li>▶ <b>Accompagnement aux enseignants du primaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approfondissements théorique et pratique sur les pratiques efficaces pour développer le vocabulaire chez les élèves du préscolaire et de la 1<sup>re</sup> année. (An 2 de la formation portant sur le vocabulaire).</li> <li>• La conscience phonologique : Proposition d'activités et échanges sur l'enseignement de la conscience phonologique au préscolaire et en 1<sup>re</sup> année.</li> <li>• La lecture interactive (an 1).</li> <li>• Insertion professionnelle.</li> <li>• Séance de travail sur les pratiques efficaces pour développer le vocabulaire chez les élèves du préscolaire et de la 1<sup>re</sup> année.</li> <li>• Une approche équilibrée de la lecture au 1<sup>er</sup> cycle.</li> <li>• Une approche équilibrée de la lecture aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.</li> <li>• Pratique efficace en écriture au 1<sup>er</sup> cycle.</li> <li>• Pratique efficace en écriture au 2<sup>e</sup> cycle.</li> <li>• Réseaux littéraires au 3<sup>e</sup> cycle.</li> <li>• Séances de travail au sujet du développement du vocabulaire.</li> <li>• Développement de CAP en lecture.</li> <li>• Organisation du travail avec l'ajout de ressources enseignantes au primaire, pour les écoles défavorisées « 8, 9 et 10 ».</li> <li>• Mise en place du référentiel de lecture pour les élèves de 10 à 15 ans.</li> <li>• Présentation des épreuves obligatoires.</li> <li>• Portraits de classe sur la fluidité, l'identification des mots, la conscience phonologique et la compréhension ont été développés.</li> <li>• Planification des apprentissages et de la gestion en classe jumelée.</li> <li>• Soutien aux enseignants accueillant un élève ILSS.</li> <li>• Formation sur l'enseignement explicite.</li> <li>• Formation les 5 au quotidien sur la gestion de classe et des apprentissages.</li> <li>• Accompagnement pour la mise en place d'une classe flexible.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Taux de réussite en lecture, 2<sup>e</sup> année du primaire, classes régulières</b></p> <table border="1" data-bbox="1346 331 1980 402"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>89,2 %</td> <td>91,9 %</td> <td>89,3 %</td> <td>91,9 %</td> <td>92,3 %</td> <td>92,4 %</td> <td>92,7 %</td> <td>88 %</td> <td>88,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite a augmenté de 0,7 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,3 %	92,4 %	92,7 %	88 %	88,7 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018														
Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,3 %	92,4 %	92,7 %	88 %	88,7 %														

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultats																				
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>La maîtrise de la langue française</b></p>	<p><b>Taux de réussite en lecture, 2<sup>e</sup> année du secondaire, classes régulières</b></p> <p>Atteindre un taux de réussite en lecture de 80 % au résultat final de la 2<sup>e</sup> année du secondaire chez les élèves des classes régulières.</p>	<p><b>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</b></p> <p>► <b>Accompagnement aux enseignants du secondaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La lecture interactive, poursuite (adaptation scolaire).</li> <li>• CAP en lecture.</li> <li>• Développement de SAÉ en français.</li> <li>• Regard sur les épreuves administrées en juin 2017.</li> <li>• Poursuite du développement d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en lien avec le référentiel en lecture à l'école Sainte-Martine.</li> <li>• Formation de base pour les nouveaux enseignants en français.</li> <li>• Accompagnement des enseignants pour l'implantation de la mesure ministérielle : Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées.</li> </ul>	<p><b>Taux de réussite en lecture, 2<sup>e</sup> année du secondaire, classes régulières</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>71,0 %</td> <td>70,9 %</td> <td>69,6 %</td> <td>75,4 %</td> <td>73,4 %</td> <td>79,5 %</td> <td>73,6 %</td> <td>73,6 %</td> <td>70,0 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite a baissé de 3,6 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,4 %	73,4 %	79,5 %	73,6 %	73,6 %	70,0 %
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018													
Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,4 %	73,4 %	79,5 %	73,6 %	73,6 %	70,0 %														
<p><b>Taux de réussite, épreuve de français, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES</b></p> <p>Atteindre un taux de réussite de 85 %, à l'épreuve de français, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES de juin.</p>	<p>► <b>Volets complémentaires en français, bibliothèques et littérature jeunesse : Mise à niveau des bibliothèques scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des opérations liées au développement de collections dans plusieurs écoles, afin de rehausser, de varier et d'équilibrer le contenu des bibliothèques.</li> <li>• Amélioration continue du système de gestion de base de données Regard afin de répondre aux besoins du continuum en lecture et autres besoins pédagogiques (ex. : ajout de liens vers Livres ouverts).</li> <li>• Offre de formation et de soutien a été faite auprès des bénévoles impliqués dans les bibliothèques des écoles primaires.</li> </ul> <p><b>Événements littéraires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de diverses activités de promotion littéraire auprès d'enseignants et/ou d'élèves dans la grande majorité des écoles.</li> <li>• Poursuite du développement de collections (ajout d'ouvrages pédagogiques et littéraires et de trousseaux pédagogiques).</li> <li>• Production régulière d'une liste de nouveautés distribuées dans toutes les écoles et les centres.</li> </ul>	<p><b>Taux de réussite, épreuve de français, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES de juin</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>66,7 %</td> <td>66,6 %</td> <td>64,9 %</td> <td>72,7 %</td> <td>66,1 %</td> <td>78,6 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite à l'épreuve unique n'a jamais été aussi haut.</p>		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total	66,7 %	66,6 %	64,9 %	72,7 %	66,1 %	78,6 %							
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018																	
Total	66,7 %	66,6 %	64,9 %	72,7 %	66,1 %	78,6 %																	

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultats																						
<p><b>Le développement des compétences en mathématique</b></p>	<p><b>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique</b></p> <p>Atteindre un taux de réussite en mathématique de 70 % en 2017-2018, chez les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, séquence Culture, société et technique.</p>	<p><b>L'amélioration de la réussite en mathématique</b></p> <p>► <b>L'offre de formation et d'accompagnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous avons poursuivi notre offre de formation et d'accompagnement à différents égards.</li> </ul> <p><b>Au primaire, sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La programmation en classe de mathématique.</li> <li>Le passage aux processus conventionnels au 3<sup>e</sup> cycle (multiplication et division).</li> <li>Les processus personnels d'addition et de soustraction au 1<sup>er</sup> cycle.</li> <li>Présentation d'épreuves de mathématique des années antérieures (nouveaux enseignants).</li> <li>Présentation des épreuves CS.</li> <li>Représenter pour raisonner.</li> <li>Reprise de la formation sur les processus personnels de calcul au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycle.</li> <li>Modélage en classe d'activités centrées sur la manipulation.</li> <li>Les processus personnels de calcul au 3<sup>e</sup> cycle.</li> <li>Diffusion des résultats de l'échantillonnage de juin 2016 commentés pour soutenir la poursuite du changement des pratiques.</li> <li>Planification annuelle des SP par niveau ou cycle.</li> <li>Planification en équipe-école de la progression des stratégies de résolution de situations problèmes.</li> <li>Correction centralisée obligatoire au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycle, et au 3<sup>e</sup> cycle pour les enseignants de 6<sup>e</sup> année qui sont à ce niveau depuis 3 ans ou moins.</li> <li>Poursuite (an 2) de la CAP en mathématique (1 école).</li> <li>Poursuite du Chantier 7 (partenariat CSDGS, Université McGill et UQO) sur la représentation des problèmes de structure multiplicative (1 école CSVT + 2 orthopédagogues d'autres écoles). Début des formations pour le 1<sup>er</sup> cycle (1 école).</li> <li>Études de cas en mathématique.</li> <li>Poursuite de l'administration d'épreuves obligatoires commission scolaire aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du primaire.</li> </ul> <p><b>Au secondaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrimage du vocabulaire math/sciences en 3<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>CAP en mathématique.</li> <li>Développement de SAÉ en mathématique.</li> <li>Gestion des apprentissages du groupe Transit.</li> <li>Modification du matériel didactique du 1<sup>er</sup> cycle.</li> <li>Organisation de l'enseignement en SA (travail en sous-groupes, différence entre PFEQ primaire et 1<sup>er</sup> secondaire, répartition des concepts au 1<sup>er</sup> cycle).</li> <li>Planification en mathématique selon les projets du programme Citoyens du monde.</li> <li>Soutenir les élèves en 4<sup>e</sup> secondaire et en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire (difficultés à isoler les variables)</li> <li>Soutenir les enseignants de GADP dans l'appropriation du programme de 1<sup>er</sup> secondaire</li> <li>Participation aux rencontres de la mesure 3 à l'école Arthur-Pigeon.</li> <li>Formation sur l'utilisation du matériel de manipulation en mathématique.</li> <li>Poursuite de l'administration d'épreuves obligatoires de la commission scolaire du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.</li> </ul> <p>► <b>Outiller les directions pour la réalisation annuelle de plusieurs situations problèmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Capsules à la table du primaire et à la table du secondaire sur des contenus prévus en mathématique et l'analyse de leurs résultats.</li> <li>Poursuite de l'administration d'épreuves obligatoires de la commission scolaire aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du primaire ainsi qu'au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.</li> </ul>	<p><b>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique, de juin</b></p> <table border="1" data-bbox="1556 334 1982 410"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4<sup>e</sup> sec.</td> <td>70,3 %</td> <td>68,7 %</td> <td>68,5 %</td> <td>69,3 %</td> <td>69,6 %</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="1556 435 1913 511"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4<sup>e</sup> sec.</td> <td>71,9 %</td> <td>74,5 %</td> <td>70,0 %</td> <td>69,6 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Notre taux de réussite se situe autour du 70 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	4 <sup>e</sup> sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,6 %		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	4 <sup>e</sup> sec.	71,9 %	74,5 %	70,0 %	69,6 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																				
4 <sup>e</sup> sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,6 %																				
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018																					
4 <sup>e</sup> sec.	71,9 %	74,5 %	70,0 %	69,6 %																					

**ORIENTATION 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES**

Axe d'intervention	Principales réalisations
<p><b>Le développement des compétences du personnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Soutenir et valoriser le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de formation en collaboration avec les services éducatifs et les écoles a été élaboré en tenant compte de la recherche sur les écoles efficaces, des besoins prioritaires et des ressources dont nous disposons.</li> <li>• Implantation de CAP dans certaines écoles.</li> <li>• La commission scolaire souligne annuellement l'engagement et l'innovation pédagogique de son personnel au moyen de son Programme de reconnaissance. Les projets soumis ont été mis à l'honneur et diffusés auprès de l'ensemble du personnel et sur le site Web de la commission scolaire. Plus de détails sont aussi disponibles dans le <b>programme souvenir</b> de la Soirée reconnaissance.</li> <li>• L'élaboration du PEVR a été réalisée durant l'année scolaire avec l'ensemble de la communauté scolaire. Un portrait exhaustif de notre organisation a donc été réalisé afin d'identifier nos dossiers d'amélioration continue pour les 4 prochaines années.</li> </ul> </li> </ul>

**ORIENTATION 3 – LE CLIMAT DE VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS**

Axe d'intervention	Cible visée pour 2017-2018	Principales réalisations	Résultat
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Un climat propice aux apprentissages</b></p>	<p>Faire passer de 24 à 37 le nombre d'établissements ayant un protocole décrivant leur stratégie locale de prévention et d'intervention mise en place pour contrer la violence. Par conséquent, 100 % des établissements de la commission scolaire devront avoir un protocole.</p>	<p><b>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans chacun des établissements, un suivi est fait sur les moyens mis en place dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</li> <li>• Voir aussi la section relative à la reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation du rapport annuel. En outre, un tableau synthèse de la nature des événements rapportés à la direction générale y est reproduit.</li> <li>• Des séances de travail ont été réalisées dans le cadre des tables primaire et secondaire auprès des directions d'écoles.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Conformément aux dispositions de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, toutes les écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence et ont procédé à son évaluation et sa révision ou actualisation, le cas échéant.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Soutenir le développement de la santé globale (mentale et physique) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles primaires bénéficient du programme École en forme et en santé.</li> <li>• Quatre écoles primaires ont implanté le programme École On bouge au cube.</li> <li>• Les écoles secondaires bénéficient des programmes Jeunes actifs au secondaire et Culture du sport au secondaire. De plus, ces dernières sont associées au Réseau sport étudiant du Québec. Enfin, chaque école secondaire s'est dotée de volets sportifs, et ce, tant en insertion à la maquette de cours offerts que des activités parascolaires qui répondent aux intérêts des élèves.</li> <li>• La commission scolaire dispense des services professionnels (psychologie, psychoéducation et orthophonie) et de soutien par des techniciens en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés auprès des élèves, dans le cadre des programmes complémentaires en lien avec le développement de la santé globale.</li> <li>• Chaque équipe-école, via la convention de gestion et de réussite éducative, peaufine une série de moyens visant le développement de saines habitudes de vie auprès des élèves.</li> <li>• Le service Répét-Conseil au préscolaire ainsi que le service Répét-Conseil et Répét-Transit au primaire sont offerts à l'ensemble de nos établissements de l'ordre primaire.</li> <li>• Le service Alternative à la suspension au secondaire a été maintenu.</li> <li>• L'utilisation des comités multidisciplinaires dans les écoles afin de faire des études de cas.</li> </ul> </li> <li>▶ <b>S'assurer de la qualité des infrastructures et de l'entretien des immeubles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la section relative aux <b>ressources matérielles</b>.</li> </ul> </li> </ul>		

**ORIENTATION 4 – LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE**

Axes d'intervention	Principales réalisations
<p><b>La valorisation de l'école publique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Promouvoir l'accessibilité et la qualité des services par nos établissements scolaires et leurs milieux de vie attrayants et stimulants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'application de la Politique culturelle de la commission scolaire favorise les projets et les partenariats afin de faire vivre aux élèves des expériences culturelles enrichissantes.</li> <li>• Le programme La culture à l'école permet aux élèves de s'initier et d'expérimenter de multiples formes d'arts. Le volet « Ateliers culturels à l'école » a soutenu 29 projets variés dans les écoles primaires et secondaires. Dans ces écoles, 8 écrivains ont travaillé des concepts de littérature jeunesse alors que 21 artistes ont fait découvrir l'art visuel, de la scène, du cinéma ou de la musique aux élèves. Le nouveau volet « Culture scientifique » a permis aux élèves de 3 écoles de sortir et de visiter un organisme scientifique.</li> <li>• La mesure pour les Sorties culturelles scolaires a permis d'offrir 20 sorties aux élèves du primaire et du secondaire qui ont visité des lieux culturels, historiques ou assister à un concert ou à une pièce de théâtre.</li> <li>• Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS), de nombreuses activités ont été tenues dans les établissements de la commission scolaire.</li> <li>• Le Programme de reconnaissance de la commission scolaire sert à diffuser les initiatives propres à reconnaître et favoriser l'engagement et l'innovation au sein de l'école publique.</li> <li>• La commission scolaire a une page Facebook afin de diffuser ses réalisations et celles de ses établissements. De plus, le service des communications appuie les établissements dans l'exploitation de leurs propres médias sociaux.</li> <li>• La commission scolaire a adopté son nouveau code d'éthique de la communauté scolaire de la Vallée-des-Tisserands.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Le partenariat avec notre milieu</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles primaires et secondaires organisent des soirées d'information destinées aux parents sur divers sujets concernant le cheminement scolaire de leur enfant.</li> <li>• La commission scolaire assure une collaboration constante au comité de parents et soutient la réalisation de ses activités, notamment lors de l'organisation de leurs conférences annuelles. Chaque année les Services du secrétariat général et des communications, en collaboration avec le comité de parents, offrent une formation sur le rôle des membres d'un conseil d'établissement.</li> <li>• Toutes les écoles primaires organisent une activité d'accueil avec les parents pour les nouveaux élèves inscrits au préscolaire.</li> <li>• L'exploitation de la plate-forme Mozaïk a été déployée dans l'ensemble des écoles et rendue accessible aux parents.</li> </ul> </li> <li>▶ <b>Associer les partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec les comités de réussite éducative des deux MRC de notre territoire, nous participons à la mise en œuvre de plans d'action.</li> <li>• La complémentarité établie avec nos partenaires de la communauté a contribué à la réalisation de plusieurs projets ayant des retombées prometteuses auprès de notre clientèle scolaire. Parmi ceux-ci : Alternative à la suspension, En route vers l'école et Apprentis frontaliers.</li> <li>• Des 5 à 7 communautaires ont été organisés dans différentes écoles primaires;</li> <li>• Poursuite du projet École en santé, où les intervenants du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO) font la tournée des écoles afin d'établir un plan d'action en collaboration avec les directions.</li> <li>• Participation à l'équipe d'intervenants jeunesse (EIJ) du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO) pour les participations au PSI.</li> <li>• Poursuite des services inclus dans l'entente MEES-MSSS élaborée en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO).</li> <li>• Entente de partenariat avec le CMR (Centre montérégien de réadaptation).</li> <li>• Participation des intervenants du CMR, du CISSMO et du SRSOR (Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort) au plan d'intervention scolaire de leurs clients.</li> <li>• Présentation des clients de 4 ans et de 5 ans ayant fait l'objet d'une évaluation par les professionnels des services du CMR et du SRSOR auprès de la conseillère pédagogique dans le cadre du classement des élèves du préscolaire.</li> </ul> </li> </ul>

L'élève est au cœur de toutes les décisions prises par la commission scolaire. Au fil des jours, actif et soutenu dans ses apprentissages, l'élève tisse la société de demain. Il est acteur principal de notre présent, mais il est aussi *artisan de notre avenir.*



